

Célébration du 17<sup>ème</sup> anniversaire de  
S.A.R le Prince Héritier  
Moulay El Hassan  
L'heureuse occasion de se  
remémorer les actions  
marquantes accomplies par  
Son Altesse Royale Page 2



Le CMC redoute  
un impact sectoriel  
sévère du Covid-19  
Les effets se ressentent sur les secteurs  
avec une forte contraction de la production,  
des revenus et de l'emploi Page 15



Président Raoult  
et docteur Trump



Pages 13-14

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9010

Samedi/Dimanche 9-10 Mai 2020

## Un rapatriement qui a tout l'air d'attendre le déconfinement



*Le retour est lié  
à l'évolution  
de la situation  
épidémiologique  
voire à la  
réouverture des  
frontières*

Pages 3-4

*Célébration du 17ème anniversaire de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan*

# L'heureuse occasion de se remémorer les actions marquantes accomplies par Son Altesse Royale

# Actualité



**L**a famille Royale et le peuple marocain célèbrent ce vendredi le 17ème anniversaire de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan, un heureux événement fêté dans la joie et l'allégresse qui vient rappeler, une nouvelle fois, l'attachement des Marocains au glorieux Trône alaouite.

Cet anniversaire est l'occasion pour les Marocains de se remémorer avec gaieté le jeudi 8 mai 2003 lorsque le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie avait annoncé la naissance au Palais Royal de Rabat d'un garçon que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a baptisé du prénom de Moulay El Hassan, en hommage à la mémoire de Son auguste grand-père, Feu S.M Hassan II.

La naissance bénie du Prince Héritier Moulay El Hassan, marquant la continuité dynastique, a été saluée par une salve de 101 coups de canon qui ont spontanément attiré, vers l'esplanade de la place du Méchouar, des milliers de citoyens venus partager la joie de la famille Royale et exprimer leur profonde affection et attachement au Trône alaouite, garant des intérêts suprêmes de la Nation et des citoyens.

Une semaine plus tard, le baptême princier a été célébré à l'occasion de la grandiose cérémonie de Laâkika qui a notamment vu la procession de délégations représentant les différentes régions du Royaume, venues présenter leurs vœux et leurs félicitations à la famille Royale et partager avec le Souverain ces moments de grande réjouissance.

Cet événement joyeux vient incarner, comme à l'accoutumée, l'union pérenne et l'attachement indéfectible des Marocains au Trône alaouite à travers le serment d'allégeance qui les unit au Souverain, Amir Al Mouminine, défenseur de la foi et garant des intérêts suprêmes de la Nation et des citoyens.

C'est également l'occasion de se remémorer quelques-unes des principales activités de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan qui a représenté, le 30 septembre 2019 à Paris, S.M le Roi Mohammed VI aux obsèques officielles du défunt président français Jacques Chirac, qui se sont déroulées à l'église Saint-Sulpice.

Le même jour, Son Altesse Royale le Prince Héritier a pris part, au Palais de l'Élysée, au déjeuner offert par le président français, Emmanuel Macron en l'honneur des chefs d'Etat et de gouvernement présents aux obsèques du défunt président Jacques Chirac.

Le 22 septembre 2019, S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé à l'Ecole Royale de cavalerie de Témara la cérémonie de remise du Grand Prix S.M le Roi Mohammed VI du concours officiel de saut d'obstacles organisé sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports équestres.

Le 22 août 2019 et sur ordre de S.M le Roi Mohammed VI, S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan a reçu, au Palais des hôtes à Rabat, les enfants d'Al Qods participant à la 12ème édition des colonies de vacances, organisée par l'Agence Bayt

Mal Al-Qods Acharif, sous le Haut patronage de S.M le Roi, président du Comité Al-Qods.

Le 28 juin 2019, Son Altesse Royale a représenté à la province de Fahs Anjra (région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima), S.M le Roi Mohammed VI à la cérémonie de lancement des opérations portuaires du nouveau port Tanger Med II, une plateforme qui permettra d'ériger le Complexe portuaire de Tanger-Med en port leader et première capacité en Méditerranée.

Deux jours auparavant et sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales, S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan avait présidé, au Collège Royal de l'enseignement militaire supérieur à Kénitra, la cérémonie de sortie de la 19ème promotion du cours supérieur de défense et de la 53ème promotion du cours état-major.

Son Altesse Royale a procédé à cette occasion à la remise des brevets de l'enseignement militaire supérieur avec grade de master spécialisé en défense nationale et des diplômes d'état-major respectivement aux officiers stagiaires du cours supérieur de défense et du cours état-major.

Sur ordre de S.M Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales (FAR), Son Altesse Royale le Prince Héritier a également présidé, le 14 mai dernier au Cercle-mess des officiers de Rabat, un four-dîner offert par S.M le Roi à l'occasion du 63ème anniversaire de la création des FAR.

# Un rapatriement qui a tout l'air d'attendre le déconfinement



**L**e retour des Marocains bloqués à l'étranger à cause de la crise sanitaire du Covid-19 n'est pas pour demain. C'est au moins ce qu'on peut conclure

de l'annonce faite par le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, jeudi lors de son passage sur Al Oula et selon laquelle la décision concernant le rapatriement de nos concitoyens sera prise après la réouverture des frontières.

« Leur droit au retour est un droit fondamental », a-t-il souligné avant de préciser qu'« il faut trouver une solution à ce sujet, et nous avons préparé tous les scénarios et une fois les frontières seront réouvertes, ils rentreront ». Et d'avancer cette précision de taille : le rapatriement des Marocains bloqués n'est pas une question logistique, mais une question qui a trait à leur sécurité sanitaire sans donner la moindre idée sur la date éventuelle de cette réouverture des frontières, ce qui augure du fait que le calvaire de ces Marocains pourrait durer on ne sait combien de semaines, si ce n'est de mois alors que d'autres pays comme l'Arabie Saoudite, l'Algérie ou la Tunisie ont fait des pieds et des mains pour ramener les leurs à bon port le plus rapidement possible et sans trop se perdre en d'inutiles

circonlocutions ou en d'indiscutables digressions et rhétoriques.

Il y a lieu de signaler que cette question a été débattue en conseil du gouvernement tenu jeudi comme l'a précisé le porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, lors d'un point de presse.

Selon lui, « le retour des Marocains bloqués à l'étranger au Royaume doit prendre en considération l'évolution de la situation épidémiologique interne, et ce dans le cadre de l'approche globale adoptée par le Royaume pour faire face à cette pandémie, pour ainsi faire en sorte que ce retour ne constitue un risque ni pour ces personnes, ni pour leur pays ».

Il y a quelques jours, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avait souligné dans une déclaration à la MAP que « le droit au retour est un droit naturel et indiscutable. Or ce qui est évident n'est pas nécessairement approprié dans ce contexte exceptionnel », tout en précisant que « l'opération doit se faire dans les meil-

leurs conditions sans risque pour les bénéficiaires eux-mêmes, ni pour leur pays » et que « le sens de la responsabilité exige d'avoir une vision globale

pour gérer au mieux progressivement ce dossier dans ses différentes phases compte tenu des divers aspects, y compris ceux logistiques et sanitaire ». ➤➤

## Des mesures prises en faveur des Marocains bloqués à Francfort

La consulate générale du Royaume du Maroc à Francfort, Bouthaina El Kerdoudi El Koulali, a passé en revue les mesures prises par le consulat général afin de porter assistance à l'ensemble de la communauté marocaine sur place, conformément aux instructions du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Mme Bouthaina El Kerdoudi El Koulali, qui s'est exprimée dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne Inter », est revenue sur l'ensemble des actions menées par le consulat dès l'annonce de la fermeture des frontières afin de répondre aux besoins des concitoyens bloqués ainsi que de toute la communauté marocaine sur place.

Mme la consulate a indiqué dans ce sens que la mise en place d'une cellule de veille et de suivi, chargée d'assurer le suivi quotidien de ces ressortissants, a permis le recensement et l'identification des besoins de 256 personnes. Ainsi, toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de les prendre en charge. Le consulat est même intervenu dans des cas d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale.

Sur un autre plan, Mme Bouthaina El Kerdoudi a assuré que le consulat est en contact permanent avec les autorités locales pour faciliter les modalités de prorogation des visas touristiques et informe constamment les citoyens des décisions prises par le gouvernement allemand à ce sujet.

La consulate générale s'est félicitée de la compréhension et de la patience de nos concitoyens qui se sont retrouvés bloqués sur le sol allemand ainsi que de la communauté marocaine y résidant, et de l'esprit de solidarité dont ils ont fait preuve pendant ce mois sacré de Ramadan.



**Le retour est lié à l'évolution de la situation épidémiologique voire à la réouverture des frontières**



➤ Selon les chiffres avancés par le chef du gouvernement, 27.850 Marocains sont bloqués actuellement à l'étranger et le ministère des Affaires étrangères et les Marocains résidant à l'étranger en hébergent 5.700, soit 25 % du total, dans 155 centres et cellules dans les différents ambassades et consulats du Royaume.

Par ailleurs, l'ambassadeur directeur des Affaires consulaires et sociales, Mohamed Basri, a affirmé que les différents départements ministériels conjuguent leurs efforts afin de préparer le rapatriement des Marocains bloqués à l'étranger et pour que celui-ci soit réussi.

« Nous ne sommes pas insensibles à leurs demandes ni à leur situation, (...) le droit de retour est un droit consacré, indiscutable et naturel. Toutefois, nous ne pouvons pas nous permettre un revers, nous ne pouvons pas faire marche arrière, il faut que nous réussissions ce

rapatriement », a déclaré ce diplomate dans une interview accordée à Radio 2M et publiée sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères, soulignant que « réussir le rapatriement, c'est principalement relever le défi de la sécurité sanitaire de tous les Marocains, aussi bien ceux qui sont au Maroc que ceux qui seront rapatriés de l'étranger ».

Il a affirmé que « le rapatriement n'est pas une action technique qui se résume à la réquisition ou l'affrètement d'avions, ou encore à l'obtention d'autorisations de survol ou d'atterrissage, c'est une opération complexe qui nécessite l'implication de plusieurs intervenants. On ne doit jamais perdre de vue l'objectif majeur qui a animé la décision initiale, à savoir préserver la santé de nos concitoyens et lutter contre la propagation de la pandémie ». Et d'ajouter que la date du 20 mai est une date importante du

fait qu'elle permettra d'avoir une vision claire et les décisions qui seront ainsi prises ou annoncées seront aussi importantes que cruciales à cet égard.

« Le Maroc a décidé que le confinement restera en vigueur jusqu'au 20 mai, il faut que nous attendions. Quelques jours nous séparent de cette date, on doit rester optimistes, rassurés », a-t-il expliqué, rappelant que les citoyens marocains bloqués à l'étranger bénéficieront d'un traitement sur le même pied d'égalité et sans distinction aucune pour leurs rapatriements.

Il a également souligné que les dispositifs d'alerte et de

suivi mis en place aussi bien au ministère qu'auprès de nos ambassades et consulats permettent d'avoir un suivi permanent et direct, notamment, des différentes doléances et revendications de nos concitoyens bloqués à l'étranger, concernant leurs conditions de séjour et d'y répondre de manière adaptée.

A ce titre, le patron de la DACS a confirmé qu'en plus d'un contact régulier avec tous nos compatriotes bloqués, les ambassades et consulats prennent en charge l'ensemble des Marocains qui en ont exprimé le besoin.

T. M

## Le gouvernement fier de la cohésion des Marocains face à la pandémie

Le chef du gouvernement a réitéré, jeudi, la fierté du gouvernement et de toutes les composantes de la société, des Hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que la forte cohésion des citoyennes et citoyens face à la pandémie du coronavirus et ses répercussions.

Saad Dine El Otmani a affirmé qu'au moment où "notre pays connaît des contraintes et difficultés réelles dues à cette situation, nous restons tous munis d'une volonté et d'une détermination pour y faire face. Nousregistrons une amélioration de certains indicateurs, tels que l'augmentation constante du nombre de personnes guéries, la baisse du taux de mortalité, un meilleur contrôle du protocole de médicaments, et la réalisation de l'autosuffisance au niveau du matériel médical, dont le gel désinfectant et les masques".

Ces résultats, a-t-il ajouté, ont été obtenus grâce aux efforts déployés par tous les intervenants dans la lutte contre cette pandémie, à leur tête les professionnels de santé et les forces de sécurité qui méritent toute reconnaissance et considération.

Le chef du gouvernement a également souligné que les exposés programmés, lors de cette réunion, permettront au Conseil de continuer à s'informer sur les conséquences de la pandémie du coronavirus et l'état d'urgence sanitaire, en particulier après la prolongation de l'état d'urgence.

## Prorogation de la suspension des droits d'importation du blé tendre

Le Conseil de gouvernement a approuvé le projet de décret 2.20.345 portant prolongation de la suspension des droits d'importation du blé tendre et ses dérivés

Présenté par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, ce projet de décret vise à donner aux opérateurs marocains la possibilité de s'approvisionner sur le marché international et de profiter de la production agricole mondiale en termes de prix et de volume de l'offre, et ainsi alimenter le marché national dans les meilleures conditions, et ce en prolongeant la suspension des droits d'importation du blé tendre et ses dérivés jusqu'au 31 décembre 2020 au lieu du 16 juin 2020.

Cette mesure permettra de réduire le prix du blé tendre à la sortie du port de 310-305 dirhams le quintal à 260 dirhams le quintal, ce qui impactera positivement le prix du blé frais sur le marché local.

## Report du projet de loi 22.20 jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire

Le Conseil de gouvernement a approuvé la demande de report des travaux de la commission ministérielle au sujet du projet de loi 22.20, relatif aux réseaux sociaux, aux réseaux de diffusion et réseaux similaires, jusqu'à la fin de la période de l'état d'urgence sanitaire, et la tenue des concertations nécessaires avec l'ensemble des instances concernées.

Le ministre de la Justice a rappelé lors de la réunion du Conseil la demande adressée au chef du gouvernement, pour le report des travaux de la commission ministérielle concernant le projet de loi 22.20 relatif aux réseaux sociaux, et ce jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, et la tenue des concertations nécessaires avec l'ensemble des instances concernées, indique un communiqué lu par le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Après examen du sujet, le gouvernement a accepté ce report, a-t-il précisé.

## Adoption d'un projet de loi sur l'octroi de terres aux agriculteurs

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi, a adopté le projet de loi 63.18 modifiant et complétant le Dahir portant loi N°1.72.277 du 22 kaada 1392 (29 décembre 1972) relatif à l'attribution à des agriculteurs de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat, après avoir pris en considération les observations formulées sur ce texte.

Présenté par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, ce projet de loi vise à résoudre les problématiques liées audit Dahir portant loi, ainsi qu'à libérer le secteur de la réforme agraire de toute condition ou restriction. 50% des terres ont été liquidées et le reste sera définitivement liquidé grâce à ce projet.

Ce texte entend permettre aux héritiers de remplacer leur attributaire bénéficiaire de la distribution, conformément aux règles de l'héritage, au lieu de l'accès d'un seul héritier comme stipulé dans la loi actuelle.

Le projet de loi vise aussi l'exemption des bénéficiaires de la distribution du paiement du restant du prix de vente et les intérêts qui en découlent, ainsi que la simplification des conditions d'accès au règlement de la situation administrative et juridique de certaines affaires en suspens, et la levée des barrières et obligations auxquelles font face les bénéficiaires, a expliqué le ministre.

Ce projet de loi, destiné aux petits agriculteurs, s'applique aux parcelles situées en dehors du périmètre urbain et ne concerne pas l'octroi de nouvelles parcelles agricoles de l'Etat.

# La séance des questions orales à la Chambre des représentants axée sur le commerce et l'industrie

Le secteur du commerce, de l'industrie, de l'économie verte et numérique va dominer la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants, prévue lundi prochain.

Lors d'une réunion tenue mercredi sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, le bureau de cette institution a fixé l'ordre du jour de cette séance qui sera suivie d'un débat, indique un communiqué de la première Chambre.

Le bureau a également convenu de l'ordre du jour de la séance mensuelle dédiée aux questions de politique générale adressées au chef du gouvernement avec, ainsi que nous l'avions rapporté dans l'une de nos précédentes éditions, comme sujet "le plan gouvernemental de déconfinement".

En ce qui concerne l'action législative, l'accent a été mis sur l'approche efficace de gestion du temps adoptée par les commissions permanentes et la Chambre pour l'adoption des textes relatifs aux deux décrets-lois édictant les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire ainsi qu'aux emprunts extérieurs pour compléter la procédure législative énoncée



dans l'article 81 de la Constitution.

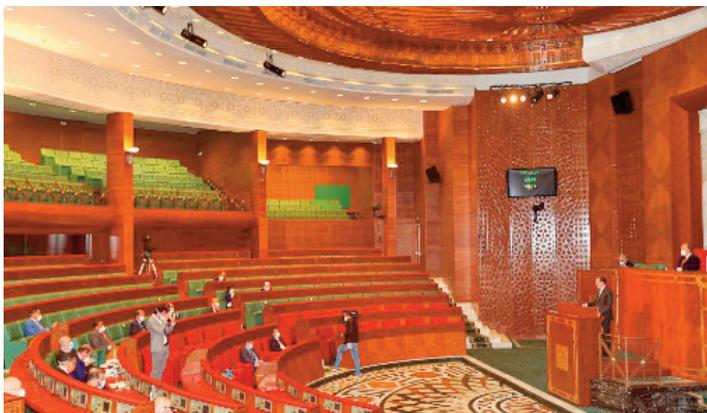
Le bureau a en outre examiné et soumis à la Commission des secteurs sociaux une proposition de loi visant à modifier et à compléter la loi 19.10 portant création et organisation de la Fondation Hassan II des œuvres sociales du personnel du secteur de la santé, de même qu'il a remis à la Commission des finances et du développement économique le projet de loi relatif à la possibilité de tenir des assemblées gé-

nérales pour les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés solidaires et les sociétés en commandite durant la période de l'état d'urgence sanitaire. Il a aussi débattu des moyens mis à la disposition des députés pour garantir leur sécurité, que ce soit dans la salle des réunions ou au sein des commissions permanentes, faisant part de sa volonté de consolider de tels moyens par toutes les voies disponibles.

Concernant le suivi des enga-

gements gouvernementaux pris en séances plénières, Habib El Malki a rappelé l'importance de cette mesure qui a permis de suivre minutieusement plusieurs engagements et mesures pris par l'Exécutif pour les matérialiser, soulignant que la Chambre des représentants mettra prochainement en application les mêmes dispositions pour encadrer le contrôle de l'action gouvernementale par les commissions permanentes.

# La mise en œuvre du vote électronique au menu du bureau de la Chambre des conseillers



Les modalités de mise en œuvre du vote électronique à distance ont été au centre de la réunion hebdomadaire du bureau de la Chambre des conseillers, tenue jeudi par visioconférence sous la présidence de Hakim Benchamach, président de cette institution.

Lui et les membres du bureau ont mis l'accent sur les préparatifs menés en vue d'activer le vote électronique à distance, lequel sera adopté dès la semaine prochaine afin de

permettre à tous les conseillers d'exercer leur droit de vote conformément aux dispositions de l'article 60 de la Constitution et de l'article 175 du règlement intérieur de la Chambre des conseillers.

"Dans le cadre des efforts constants de la Chambre des conseillers pour faire des textes législatifs liés à la gestion de la pandémie du coronavirus la priorité de son action, le bureau a décidé de tenir une séance législative mardi directement après les questions orales

afin d'examiner et voter le projet de loi 23.20 portant approbation du décret-loi 2.20.292 du 23 mars 2020 édictant des dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et des mesures de sa déclaration, approuvé mercredi par la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales et des infrastructures, indique un communiqué de la Chambre.

Sur le registre des activités de contrôle parlementaire, le bureau de la Chambre a entériné l'ordre du jour de la séance hebdomadaire des questions orales programmée mardi 12 mai, laquelle sera consacrée au secteur de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par ailleurs, il a été décidé d'organiser ce vendredi une réunion des présidents des groupes parlementaires afin de préparer la séance législative prévue mardi prochain et d'approfondir les concertations sur diverses questions d'actualité.

Le bureau a également pris note de la réunion de la Commission des finances, de la planification et du développement économique qui se tiendra lundi dans l'objectif d'examiner les mesures à caractère économique prises par l'Exécutif pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, conclut le communiqué.

## 3.186 patients sous suivi médical dans les différentes unités hospitalières

Trois mille cent quarante-six (3.186) patients atteints du Covid-19 sont, actuellement, placés sous suivi médical dans les différentes unités hospitalières du Royaume, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

De même, 140 nouveaux cas d'infection au nouveau Coronavirus ont été confirmés au Maroc pendant les dernières 24 heures, portant à 5.548 le nombre total des cas de contamination, a indiqué le directeur de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Mohamed El Youbi, dans une déclaration retransmise par la MAP sur sa chaîne de télévision M24 et sur RIM Radio.

Le nombre de personnes déclarées guéries s'est élevé, jusqu'à jeudi à 16H00, à 2.179 avec 162 nouvelles rémissions, a souligné le responsable, notant que le taux de rémission est de 39,3%.

Aucun nouveau décès n'a été enregistré durant ces dernières 24 heures, ce qui maintient à 183 le nombre total de décès, a ajouté Mohamed El Youbi, faisant savoir que le taux de létalité (le pourcentage de décès causé par le virus parmi le total de cas confirmés) est en constante baisse atteignant 3,3%.

Le nombre total des cas exclus après des analyses a atteint 50.944 depuis le début de l'épidémie et ce, après avoir écarté 3.394 cas au cours des dernières 24 heures, a-t-il poursuivi.

Il a, à cet égard, relevé que 81% des nouveaux cas ont été détectés à travers le suivi médical des sujets contacts, notant que 9.631 personnes-contacts sont sous observation médicale jusqu'à présent.

D'un point de vue géographique, le responsable a souligné que les régions de Casablanca-Settat et Marrakech-Safi comptabilisent le plus grand nombre de cas confirmés avec un taux de 47%, suivies de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet et Rabat-Salé-Kénitra.

Le ministère de la Santé invite les citoyens à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, ainsi que les mesures préventives prises par les autorités marocaines en faisant preuve de responsabilité et de patriotisme.

# Le Maroc prépare son plan de déconfinement



Le plan de déconfinement du Maroc, un des derniers pays du monde encore soumis à des restrictions très strictes avec couvre-feu nocturne, va être présenté le 18 mai devant la Chambre des représentants, a annoncé un

communiqué officiel de celle-ci.

Le chef du gouvernement, Saad-Dine El Otmani, détaillera ce plan deux jours avant l'échéance de l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis le 20 mars.

Le comité de veille économique chargé de suivre l'impact de la crise sanitaire a préconisé la semaine dernière un déconfinement progressif axé sur une relance des activités à partir du 20 mai mais les responsables gouvernementaux

restent prudents.

L'économie du pays a été paralysée, avec quelque 132.000 entreprises affectées (soit environ 60% du secteur structuré), plus de 800.000 salariés temporairement en arrêt de travail et au moins 4,3 millions de fa-

milles privées des revenus tirés du secteur informel ou d'emplois précaires, selon les chiffres du ministère de l'Economie et des Finances.

Toute une panoplie d'aides directes ou indirectes a été déployée pour atténuer l'impact de la pandémie, avec un fonds spécial Covid-19 de plus de 32 milliards de dirhams.

Dans le même temps, le Royaume s'est très vite lancé dans la production de masques sanitaires et une trentaine d'entreprises textile en fabriquent déjà des millions par jour, selon les chiffres du ministère de l'Industrie.

Quatre entreprises qui importent leurs tissus ont été autorisées à exporter 50% de leur production, et le feu vert sera donné aux autres dans les prochaines semaines, selon la même source.

Le Maroc a fermé ses frontières mi-mars puis instauré un confinement obligatoire puis un couvre-feu avec déplacement soumis à autorisation spéciale et port du masque sous le contrôle étroit des forces de l'ordre.

Selon les autorités, ces mesures drastiques ont permis de contenir la pandémie.

## Saad Dine El Otmani : *Le premier souci du gouvernement consiste à se protéger du pire*

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a affirmé, jeudi soir, que le déconfinement est plus difficile que son instauration, parce qu'un tel processus reste tributaire de la situation épidémiologique.

Lors d'une interview diffusée sur des chaînes TV nationales, il a expliqué que "le premier souci du gouvernement consiste à éviter toute marche en arrière et à se protéger du pire, tout en continuant à progresser en dépit des sacrifices consentis".

"L'Exécutif est en train d'élaborer un ensemble de scénarios pour l'après 20 mai, qui seront annoncés au public au moment opportun", a-t-il indiqué, soulignant que "la bataille est encore longue".

Le chef du gouvernement a en outre précisé qu'il sera procédé à l'examen de la phase post-coronavirus en profondeur ainsi que des moyens à même de la gérer, notant que le gouvernement ne dispose pas d'une vision définitive pour la période post-crise, mais des scénarios sont en cours d'élaboration par les ministères de la Santé et de l'Intérieur.

Concernant le coût économique de la pandémie, il a estimé que "personne ne peut dresser une évaluation à ce sujet", précisant que 62% des entreprises ont déclaré un arrêt temporaire ou définitif de leurs activités et que le gouvernement est conscient des difficultés économiques et accompagne le Comité de veille économique dans l'élaboration de scénarios de relance.

Saad Dine El Otmani a, à cet égard, expliqué que les professionnels de tous les secteurs ont commencé à réfléchir aux moyens de réaliser la relance économique, relevant qu'il s'agit de rassembler ces scénarios pour élaborer une vision globale.

Il a également salué les secteurs qui ont pu poursuivre leurs activités en ces circonstances exceptionnelles comme ceux de l'agroalimentaire, de l'agriculture ou encore de la pêche maritime, de même que certaines industries soutenues par l'Exécutif. Les mesures prises ont en effet permis de produire 9 millions de masques sanitaires par jour.

Evoquant l'évolution de la pandémie du coronavirus, Saad Dine El Otmani a



affirmé que la situation épidémiologique demeure maîtrisée, faisant état d'une amélioration dans un certain nombre d'indicateurs puisque le nombre de personnes guéries chaque jour dépasse les nouveaux cas de contamination.

"Plus de 90% des cas confirmés sont en état de santé jugé bénin dès lors qu'ils représentent quelques symptômes mais qui ne sont pas inquiétants", s'est-il ré-

joué, notant que le nombre de cas critiques est en baisse jour après jour grâce aux efforts déployés.

Il a aussi fait observer que le taux de létalité a baissé pour atteindre 3,3%, ce qui explique selon lui que l'intervention sanitaire a été efficace et "que nous avons pu éviter le pire" grâce aux mesures préventives qui ont permis au Royaume d'éviter 200 décès par jour.

# Cherkaoui Roudani : *La phase post-pandémie impose une stratégie pragmatique et graduelle*



La gestion de la phase post-pandémie Covid-19 impose l'élaboration d'une stratégie pragmatique et graduelle dont les tâches doivent s'inscrire dans l'espace et dans le temps, a affirmé l'universitaire et expert en stratégie et sécurité, Cherkaoui Roudani.

"Dans la situation actuelle, avec un virus que le monde n'arrive pas à éradiquer par un vaccin approprié, parler d'un déconfinement avec un risque zéro est surréaliste, ce qui impose l'élaboration d'une stratégie pragmatique et graduelle dont les tâches doivent s'inscrire dans l'espace et dans le temps", a-t-il indiqué dans un entretien accordé à la MAP.

Faisant observer que les données enregistrées jusqu'à maintenant avec la cartographie de contamination montrent que la situation est sous contrôle, il a relevé, néanmoins, que dans certaines régions la courbe des contaminés exige une réponse opérationnelle adéquate afin de l'infléchir.

"L'assouplissement des restrictions doit être planifié avec la mise en place de mécanismes et de procédures qui devraient être appelés en cas de réengagement des protocoles en cas de rebondissement. Dans ce sens, un déconfinement partiel avec un maintien de certaines mesures comme la distanciation sociale et le port du masque dans les lieux de travail et le transport public, devront être obligatoires", a estimé le professeur universitaire, spécialiste des relations internationales.

Rappelant que le Maroc a pu entreprendre, dès le début de cette crise sanitaire, des actions avant-gardistes afin de juguler la menace avec une organisation globale de ses ressources et de ses moyens, ce qui a permis d'éviter des répercussions graves sur le nombre de

morts ou sur la durabilité et la cohésion sociale et économique, il a insisté sur l'importance de l'élaboration d'un plan de continuité opérationnelle de certaines de ces mesures tant au niveau économique que social.

Dans certaines régions qui ont enregistré un indice de contagiosité R0 nul pendant une quinzaine de jours d'observation après la date de déconfinement, l'assouplissement des restrictions pourra être réévalué vers des nouvelles directives visant à ouvrir la voie à davantage d'allègement des restrictions, a-t-il estimé.

De ce fait, considère-t-il, il est indispensable dans chaque région de mettre en place un dispositif d'alerte chapeauté par une cellule de crise transversale, un pilotage régional réactif qui sera responsable d'un contrôle permanent de l'évolution de la situation sanitaire à l'échelle micro et macro de chaque région.

Selon lui, le Maroc, dans sa conception de mettre en place la régionalisation avancée, a mis en place une intelligence territoriale fonctionnelle, ce qui pourra permettre d'asseoir une intelligence gestionnelle de la pandémie.

Pour cet ancien député (membre de la commission des Affaires étrangères), le cœur de la stratégie post-pandémie doit être centré sur l'estimation de risque en évaluant la potentialité de cette pandémie à causer des dommages à certaines cibles, qui sont prioritaires et qui conditionnent un retour rapide et sûr à la situation normale.

Dans cette stratégie, un management de risque doit être capable d'évaluer la gravité des conséquences possibles de la pandémie sur les plans économique, social et international, souligne-t-il.

Sur le plan social, a-t-il expliqué, la levée des restrictions imposées doit être

évaluée en observant la phase cinétique et inertielle de la pandémie à l'échelle des régions. "La vraisemblance de l'impact de la crise sur le social est indiscutable mais en somme la situation est relativement gérable".

Pour parer à ces risques, le Maroc est doté d'un dispositif transversal performant lui permettant d'anticiper les obstacles et une bonne gestion de sortie de crise, a-t-il dit.

Après, poursuit-il, l'un des piliers de cette stratégie doit se focaliser sur un accommodage économique avec la mise en place des plans de réponses opérationnelles.

Outre les vies humaines, l'économie est une cible menacée par ce danger que représente cette pandémie, la reprise des activités de certains secteurs étant dès lors importante afin de prémunir l'économie nationale d'une très forte baisse, insiste-t-il, notant que le redémarrage de la production stratégique de l'économie nationale doit être une priorité, vu son impact à l'échelle nationale et son apport dans le solde des transactions courantes.

Dans cette perspective, note le géopolitologue, la promotion de la production "Made in Morocco" pourrait soutenir la résilience de certains secteurs économiques et ainsi alléger la facture d'importation du pays.

Enfin, cette pandémie aura des impacts sur les relations bilatérales et multilatérales. "Nous allons assister à une re-modélisation de l'ordre mondial, ce qui exige à la fois une élaboration des stratégies d'influence au service de l'intérêt de notre pays à l'échelle internationale, et aussi la capacité de détection des menaces et des opportunités", suggère-t-il. Et de faire observer que cette pandémie est "de mauvais augure" pour l'ordre mondial et

qu'elle imposera aux pays, sans aucun doute, une reconstitution de leur pensée stratégique en allant chercher des partenaires potentiels dans les parties prenantes du nouveau monde.

"En somme, pour notre pays, cette crise pourrait constituer une aubaine pour accroître son repositionnement stratégique en Afrique et dans l'espace euro-méditerranéen", a-t-il dit.

Par ailleurs, souligne Cherkaoui Roudani, le plan de relance post-pandémie doit répondre aux besoins des intérêts vitaux, critiques et stratégiques de notre pays.

Tous les secteurs qui pourraient renforcer l'autonomie stratégique du pays devraient être dans le cœur de la stratégie et le plan de relance des activités, a-t-il encore suggéré, faisant valoir que la consolidation de la chaîne d'approvisionnement nationale impose la réouverture des usines de la production destinée à la consommation et la demande intérieure.

"Dans une mondialisation en déliquescence, certaines structures économiques pourraient penser à une redirection de leur production dans l'objectif de soutenir la demande et maintenir l'offre en allégeant les importations coûteuses en termes de réserves de change, même si notre pays a la possibilité de s'appuyer sur le droit de tirage spécial, un actif de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves de change officielles de ses pays membres", a-t-il considéré.

Néanmoins, une démarche inclusive nécessite une politique privilégiant, à court terme, une réduction des investissements et des dépenses publiques, souligne Cherkaoui Roudani, notant que le gouvernement est appelé, à cet égard, à prendre des mesures audacieuses en faveur du secteur productif en termes de solutions de financements et d'accompagnement.

Dans ce sens, relève-t-il, l'industrie automobile, le textile et l'agroalimentaire sont des exemples des secteurs qui sont porteurs de valeur ajoutée et qui ont des impacts stratégiques sur la balance commerciale, qui risqueraient de se creuser dans de telles situations.

Outre le renforcement de la capacité de la résilience de l'économie nationale par des mesures budgétaires et monétaires, une attention particulière doit être accordée aux secteurs les plus touchés comme le tourisme et l'immobilier, ajoute-t-il.

Ce sont des secteurs qui pourraient être, sur le moyen terme, les piliers de la reconstruction de l'appareil de production nationale. La préservation du pouvoir d'achat des ménages est essentielle pour rester dans une possibilité de rattrapage économique rapide une fois le confinement est levé. De fait, des mesures de soutien de la demande sont importantes afin d'accompagner une politique de renforcement de l'offre qui devrait revaloriser au maximum le "Made in Morocco", a-t-il conclu.

# La démocratie participative, un moyen de gestion de l'après-pandémie



La démocratie participative est le meilleur moyen de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et de gestion de l'étape post-pandémique dans une approche participative et démocratique, ont souligné mercredi dernier des acteurs associatifs.

Intervenant lors d'une visioconférence initiée par les associations inscrites au Mouvement des initiatives pour la réforme des lois des associations (MIRLA), placée sous le thème "Rôle de la société civile face à la pandémie et son impact pendant et après la pandémie", ces acteurs ont appelé à une plus grande implication des organisations

de la société civile dans la gestion de la phase pandémique et post-pandémique, étant donné leur rapprochement des catégories vulnérables.

Les participants se sont arrêtés sur la situation exceptionnelle que vivent certaines catégories, telles que les femmes et les personnes en situation de handicap, et leurs souffrances à cause de la pandémie, notamment en l'absence de garanties sanitaires, notant que la pandémie a déjà mis à nu les inégalités que connaissent ces catégories à plusieurs niveaux.

Ils ont souligné la nécessité d'attribuer aux collectivités territoriales des préroga-

tives claires qui tiennent compte des conditions sociales qui pourraient résulter de cette crise, et des catastrophes naturelles ou épidémiologiques qui pourraient survenir dans l'avenir, soulignant l'importance de mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour renforcer les investissements publics des collectivités territoriales, en particulier dans les régions en manque.

Les conférenciers ont également appelé à penser aux scénarios futurs et à prioriser l'éducation et la santé, tout en oeuvrant pour la réalisation de la justice sociale et spatiale, et du principe de l'égalité des chances, notamment dans l'éducation, la santé, les in-

frastructures, et l'approvisionnement en eau.

Sur le plan économique, les participants ont recommandé l'accélération du registre social "avec des règles bien définies et sous la supervision d'une instance indépendante", soulignant la nécessité de restructurer le régime d'assistance médicale (Ramed) en plafonnant les catégories éligibles, et d'une refonte des autres régimes sociaux, dont la sécurité sociale ou les mutuelles, de manière à répondre aux besoins d'autres catégories en situation de vulnérabilité.

Les participants ont, par ailleurs, préconisé l'institutionnalisation de comités de prévention des urgences et de comités d'intervention lors des catastrophes épidémiologiques ou naturelles, notant la nécessité de revoir le classement des statistiques du Haut-commissariat au plan afin de permettre l'accès aux bases de données et la connaissance de l'ensemble des indicateurs et des systèmes d'alerte.

Les experts ont mis l'accent sur le droit à l'information et la transparence totale dans la gestion, appelant aussi à l'activation des mécanismes de contrôle, et à l'amélioration et au développement des mécanismes et moyens de communication modernes, de la digitalisation et de la communication à distance.

Modérée par l'expert en gouvernance démocratique, Ahmed Jazouli, la conférence a connu la participation des présidents d'associations membres du MIRLA, du membre de la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, Mohamed Hjjira, et du directeur des personnes en situation de handicap au ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, Mohamed Ait Azizi.

## Vers une reprise progressive des activités de production à Larache

Le gouverneur de la province de Larache, Bouassam El Alamine, a effectué mercredi une visite de terrain aux trois unités de production de l'entreprise Gil Gomes ainsi qu'à la société Damjiguend, pour passer en revue les mesures prises dans le cadre d'un plan progressif permettant aux entreprises de reprendre la production avec le respect des conditions préventives sanitaires nécessaires.

Selon un communiqué de la préfecture de la province de Larache, Bouassam El Alamine, accompagné d'une commission provinciale comprenant les représentants des services concernés, a effectué une visite à l'ensemble des chaînes de production de chacune des deux sociétés.

Le gouverneur a mis l'accent sur la nécessité de se conformer aux mesures préventives en limitant le nombre des ouvriers travaillant dans les unités au minimum requis pour assurer la reprise de la production, éviter l'encombre-

ment dans les usines, garantir la distance de sécurité entre les ouvriers en appliquant le principe de séparation et d'isolement selon des petits groupes au sein de chaque section, et organiser les outils de travail, les salles et les espaces des usines afin de garantir les distances préventives nécessaires.

Il a également souligné l'importance de stériliser les moyens de transport du personnel et limiter leur capacité habituelle au tiers, mettant en avant la nécessité de revoir l'organisation du service médical des unités de production de manière à répondre aux besoins des circonstances actuelles.

Dans ce sens, il a affirmé la nécessité de créer un comité spécial Covid-19 au sein de la direction des usines, chargé de s'assurer de l'adéquation des mesures prises et les conditions préventives préconisées, appelant également à renforcer le contrôle sanitaire des ouvriers auprès du médecin de travail de l'entreprise.

Afin de reprendre leurs activi-



tés économiques et relancer leurs unités de production, le gouverneur de la province a appelé les directions des entreprises concernées à préparer un plan d'action bien étudié de façon à éliminer tout risque de propagation du virus dans leurs unités. Ce plan

d'action doit prendre en compte les remarques émises lors de la visite de terrain avant de le remettre à un comité provincial pour avis et approbation.

Le comité provincial veillera à faire un suivi minutieux et à contrôler et accompagner les ou-

vriers lors de la reprise des activités, tout en s'assurant que les recommandations émises sont mises en oeuvre, et ce pour appliquer l'ensemble des mesures prises dans le cadre du plan de reprise préparé par les directions des entreprises concernées.

# Les parquets de Marrakech et El Kelâa des Sraghna interagissent via le Net avec les femmes victimes de violence

Le parquet près le tribunal de première instance de Marrakech a annoncé la création d'une plateforme électronique pour l'interaction positive avec les plaintes des femmes et enfants victimes de violence.

"Le procureur général du Roi près le tribunal de première instance de Marrakech, Khalid Rguig, tient à informer l'ensemble des citoyennes et citoyens qu'il a été procédé à la création d'une plateforme électronique pour interagir positivement avec les plaintes des femmes et enfants victimes de violence et ce, à travers le lien "[www.tpimarrakech.ma/cpcfev.html](http://www.tpimarrakech.ma/cpcfev.html)", indique un communiqué du parquet.

Et la même source d'ajouter que deux numéros de téléphone de la cellule de violence contre les femmes relevant du même parquet (0660872712/ 0652987176) et un numéro de fax (0524387106) ont été mis à la disposition des citoyens pour tout renseignement et conseil ou toute orientation.

Le procureur général du Roi près le tribunal de première instance de Marrakech a, par ailleurs, appelé l'ensemble des citoyennes et citoyens à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la propagation de la pandémie.

Pour sa part, le parquet près le tribunal de première instance d'El Kalâa des Sraghna a, lui aussi, annoncé la mise en place d'une plateforme électronique pour l'interaction positive avec les plaintes des femmes et enfants victimes de violence.

"Le procureur général du Roi près le tribunal de première instance d'El Kelâa des Sraghna, Mostapha Kamili, porte à la connaissance de l'ensemble des citoyennes et citoyens qu'une plateforme électronique a été créée pour interagir positivement avec les plaintes des femmes et enfants victimes de violence et ce, à travers le lien (<https://Parquettpikelaa.wixsite.com/tpikelaa>), indique le parquet dans un communiqué.

Toutes les plaintes ou demandes de renseignement peuvent être envoyées via l'adresse mail "[parquettpikelaa@gmail.com](mailto:parquettpikelaa@gmail.com)", ou bien à travers les numéros de Fax (05.24.41.08.66) et de téléphone (06.68.83.13.83).

Dans ce sens, le procureur général du Roi près le tribunal de première instance d'El Kelâa des Sraghna a appelé les citoyens au strict respect des mesures préventives adoptées en vue d'endiguer la propagation du Covid-19.

Selon le communiqué, la créa-



tion de cette plateforme intervient en application de la circulaire émise par le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public au sujet des questions relatives à la violence faite aux femmes durant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Dans cette circulaire, le pré-

sident du Ministère public a appelé à accorder un grand intérêt aux plaintes et dénonciations relatives aux affaires de violence à l'égard des femmes et à leur prêter l'importance et la priorité dans le traitement, parallèlement à l'application des mesures de protection stipulées par la loi en faveur de la femme et des conjoints

en général, selon les situations nécessitant une protection.

La circulaire a aussi insisté sur la nécessité de veiller à protéger les intérêts des enfants, à la lumière de la poursuite des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire dans le Royaume, induit par la propagation de la pandémie de Covid-19.

# La DGSN communique à travers la Toile sur les transgressions de l'état d'urgence sanitaire



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a récemment lancé la plateforme "[Covid.dgsn.gov.ma](http://Covid.dgsn.gov.ma)" accessible au public et destinée à communiquer entre citoyens et forces de l'ordre

sur les comportements et faits qui transgressent l'état d'urgence sanitaire, en vigueur dans le Royaume depuis le 20 mars.

Le lancement de ce nouveau portail intervient dans le cadre des efforts de la

DGSN dans la mise en place de mécanismes interactifs visant à instaurer une communication instantanée avec les citoyens et à faire participer les internautes dans l'effort national de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

Ce service vient ainsi s'ajouter au travail quotidien des services de sûreté chargés de donner suite aux appels des citoyens à travers la ligne d'urgence "19", notamment les appels dénonçant les faits ou comportements qui transgressent l'état d'urgence sanitaire.

Cette nouvelle plateforme, conçue et programmée par des experts et ingénieurs relevant de la DGSN, repose sur la collecte automatisée de données fournies par les citoyens sur des cas de transgression et les transmet instantanément et 24h/24 aux salles de commandement et de coordination qui les exploitent à leur tour, pour orienter les patrouilles et unités chargées sur le terrain de veiller à l'application des mesures de confinement sanitaire dans les différentes zones urbaines relevant de la compétence territoriale des services de la sûreté nationale.

A l'instar des critères de sécurité et de

transparence utilisés pour surveiller les déplacements exceptionnels des citoyens, un intérêt particulier a été porté, au niveau de ce portail, à la protection et au respect des données personnelles des utilisateurs.

Dans ce sens, une consultation a été menée avec les services de la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel qui a mis en place un cadre légal et organisationnel visant à préserver les informations recueillies à travers cette plateforme, afin de les exploiter dans le cadre de structures et protocoles de sécurité supervisés exclusivement par les ingénieurs et experts de la DGSN, dans le cadre des expertises de sécurité chargées de la gestion des données identitaires sur les bases de données relatives à la carte nationale d'identité électronique.

Le lancement de cette plateforme intervient après les résultats positifs réalisés suite à l'utilisation de l'application de surveillance des déplacements exceptionnels des citoyens, qui mise sur la collaboration sérieuse et positive des internautes avec les services de sûreté, dans la lutte contre les infractions constituant un danger potentiel pour la santé publique.

# L'orientation scolaire à distance a le vent en poupe à Essaouira



des classes de l'éducation non formelle, «deuxième chance » et « nouvelle génération », de cette offre pédagogique. Classes virtuelles, groupes de discussion communautaires, leçons audiovisuelles, des mesures entre autres prises par les associations partenaires afin d'assurer la continuité pédagogique au profit de plusieurs centaines d'élèves dont 240 ruraux.

Selon un bilan d'étape annoncé par le ministère de l'Éducation nationale, le nombre total des ressources numériques produites a atteint trois mille depuis le début de l'opération d'enseignement à distance.

Le nombre de leçons diffusées via trois chaînes TV nationales a atteint 56 leçons par jour, soit un total de 730 leçons depuis le début de l'opération.

Le lancement le 23 mars dernier du service participatif intégré au système "Massar" intitulé "Teams", a, par ailleurs, permis aux enseignants de communiquer directement avec leurs étudiants et d'organiser des cours à distance à travers des classes virtuelles, offrant l'opportunité aux élèves de s'impliquer dans cette opération. A cet effet, 400.000 classes virtuelles ont été créées jusqu'au 1er avril 2020.

**Abdelali Khallad**

Dans le cadre des mesures prises par le MEN afin d'assurer la continuité pédagogique par le biais de l'enseignement à distance, la direction provinciale d'Essaouira a mis en œuvre un programme anticipatif intégré à même d'assurer la continuité des services d'information et d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle à distance.

Depuis le 17 mars dernier, une cellule de production des séances audiovisuelles d'information a été instaurée ayant pour mission de faire profiter les élèves des niveaux scolaires concernés d'une offre pédagogique numérique adaptée aux normes pédagogiques, techniques et cognitives requises.

Par ailleurs, et en étroite collaboration avec les directeurs des collèges et lycées, les professeurs principaux et les animatrices et animateurs des clubs d'information et d'aide à l'orientation, les cadres d'orientation ont mis en œuvre des plans d'intervention au profit des élèves des douze secteurs scolaires d'orientation. Exposés, rencontres interactives collectives ou différenciées avec les élèves, séances d'information audiovisuelles, des créneaux, entre autres, optimisés par les intervenants auxquels il incombe

d'accompagner les différentes phases d'établissement du projet personnel de l'élève.

Dans le même sens, la direction provinciale du MEN à Essaouira a lancé un programme de rencontres ouvertes avec les cadres d'orientation sur sa page Facebook. L'objectif étant d'être à l'écoute de toutes les interrogations des élèves, tous niveaux confondus. La première rencontre, prévue vendredi 8 mai courant, devait réunir Mohammad Nabigh, chef du Centre régional de l'orientation scolaire et professionnelle de Marrakech-Safi, Mustapha El Mansouri inspecteur en orientation à la DP d'Essaouira, Youssef Waazouz et Aziz Bechkine, conseillers en orientation à ladite DP.

La continuité des services d'information et d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle est un chantier suscitant la mobilisation et l'engagement des services de la DP du MEN à Essaouira dans le cadre des mesures prises pour assurer la continuité pédagogique via l'enseignement.

Plusieurs centaines de ressources numériques ont été produites à cet effet depuis le 16 mars dernier en déclinaison du plan d'action adopté par le ministère conformément aux mesures préventives prises pour contrôler

la situation épidémiologique dans le milieu scolaire en particulier et dans l'ensemble du pays en général.

A cet effet, et en étroite coordination avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région de Marrakech-Safi, une cellule provinciale de production des ressources numériques a été installée ayant pour mission l'élaboration d'un plan d'action, la coordination et le suivi pédagogique et technique de l'opération de production des leçons et des séances de soutien scolaire.

Au lycée Akenouss comme à l'école Abi Dar Al Ghifari, chefs de services, directeurs, inspecteurs pédagogiques, professeurs et techniciens de tournage ont tous adhéré à cette opération riche en enseignements.

Les associations des parents et tuteurs des élèves à Essaouira (APTE) n'ont pas été en reste dans cette opération.

Ayant pris part aux réunions de préparation et de coordination, ils ont manifesté leur soutien à cette stratégie qui, d'une part, assure la continuité pédagogique au profit des élèves, et d'autre part, instaure une nouvelle phase dans notre système éducatif qui rentrera de plein pied dans l'ère de l'e-enseignement.

Les classes de l'éducation non formelle ne sont pas en reste dans cette dynamique qui a mobilisé les associations partenaires en vue de faire profiter les élèves

## L'ONEF organise une série de rencontres avec des chercheurs sur la pandémie de Covid-19



L'Observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF) en partenariat avec le site web Achkayn organise une série de rencontres à distance avec des acteurs et des professeurs sur diverses problématiques ayant trait à la pandémie de Covid-19.

En effet, Fouad Ammor abordera lors d'une rencontre qui sera organisée samedi 9 mai les répercussions économiques et financières de la pandémie, alors que le professeur et le président de l'ONEF, Mohamed Derouiche, débattrà du sujet des répercussions sociales et psychologiques de cette pandémie, et ce, lors d'une rencontre qui sera tenue samedi 16 mai.

Trois autres rencontres seront animées par Zahra Lahoui (sur les formes de créativité durant la période de corona), par Mohammed Essidi (sur l'impact du Covid-19 sur le système éducatif et de formation) et par le professeur Moussaou Ajlaoui (sur l'impact du Covid-19 sur les relations internationales). Ces rencontres auront lieu successivement les 21 et 30 mai et le 6 juin prochain. Il y a lieu de signaler que toutes les rencontres commenceront à 18 heures.



## Donald Trump prie pour que les scientifiques trouvent vite des traitements et des vaccins

La France s'apprête à suivre plusieurs pays européens dans un déconfinement prudent et sous hautes restrictions face à la pandémie du nouveau coronavirus, dont les effets dévastateurs sur les économies mondiales continuent de se faire sentir.

A Washington, où une Journée nationale de prière a été décrétée, Donald Trump a prié pour que "les scientifiques et les chercheurs (...) trouvent des traitements et des vaccins, et qu'ils les trouvent vite" alors que le pays est le plus touché au monde avec plus de 73.000 morts.

La Maison Blanche a révélé qu'un militaire travaillant dans l'entourage de M. Trump avait contracté le virus, mais que le président et son vice-président Mike Pence "ont depuis été testés négatifs au virus et restent en bonne santé".

De l'autre côté de l'Atlantique, le Premier ministre français Edouard Philippe a annoncé la levée progressive du confinement à partir de lundi.

Comptant près de 26.000 morts du Covid-19, le pays est néanmoins "coupé en deux" entre départements "verts" et "rouges", où la circulation du virus est plus active, avec une plus grande pression sur le système hospitalier.

Dans cette zone "rouge", qui inclut toute l'agglomération parisienne et le nord-est du territoire, de nombreuses restrictions resteront en vigueur: pas d'ouverture des collèges ni des parcs et jardins, strictes mesures de distanciation dans les transports notamment.

La France "est prête pour tester massivement" les personnes présentant des symptômes, à raison de 700.000 tests par semaine, a assuré le ministre de la Santé Olivier Véran. L'incapacité

des autorités à mener ces mêmes tests, ainsi que le manque de masques, avaient alimenté ces dernières semaines les critiques contre l'exécutif.

La fermeture des frontières restera toutefois "la règle", selon le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner. Les restrictions aux frontières avec les pays de l'espace européen (Union européenne, Schengen, Royaume-Uni) seront "prolongées jusqu'au 15 juin au moins" et les frontières avec les pays non-européens "resteront fermées jusqu'à nouvel ordre", a-t-il déclaré.

La France, deuxième économie européenne, emboîte ainsi le pas aux pays d'Europe déjà engagés dans le déconfinement, Allemagne en tête.

La pandémie a tué 266.919 personnes dans le monde, dont plus de 150.000 personnes en Europe: les trois quarts au Royaume-Uni (30.615), en Italie (29.958), en Espagne (26.070) et en France (25.987), selon un bilan établi par l'AFP à partir des chiffres de sources officielles, très vraisemblablement sous-estimés.

Fort de chiffres d'infection "très satisfaisants", Berlin a décidé mercredi de lever la quasi-totalité des restrictions imposées depuis la mi-mars, mais les frontières restent fermées.

En Norvège, pays qui a adopté un régime de semi-confinement à la mi-mars, les écoles pourront rouvrir à compter de lundi et les bars à partir du 1er juin. L'objectif est de rouvrir pour le 15 juin "la plupart des choses qui étaient fermées", selon la Première ministre norvégienne, Erna Solberg.

Très durement touchée et engagée dans un déconfinement prudent, l'Italie va tester 150.000 habitants de la région de Rome.

Les catholiques pourront toutefois renouer avec leurs églises à partir du 18

mai: les fidèles assisteront à la messe et aux autres cérémonies religieuses, à condition d'avoir un masque, d'être bien espacés et de se passer d'eau bénite.

Au Royaume-Uni, le premier ministre Boris Johnson, lui-même rescapé du Covid-19, a appelé les Britanniques à la patience, à trois jours d'une allocution dans laquelle il doit annoncer un assouplissement "très limité" de cer-

taines restrictions.

La Suède, qui a pris des mesures plus souples que la plupart des autres pays européens, a officiellement dépassé le seuil des 3.000 morts. Selon les autorités sanitaires, le pays a "réussi jusqu'à présent à maintenir la maladie sous le seuil de ce que les services de santé peuvent gérer".

En Grèce, l'Acropole d'Athènes, monument phare de l'Antiquité attirant chaque année des millions de visiteurs, rouvrira le 18 mai avant la réouverture des musées le 15 juin, ainsi que tous les sites archéologiques du pays, mais avec des mesures de distanciation.

La Belgique rouvrira lundi des commerces non essentiels. A l'inverse, la ville de Moscou a annoncé jeudi le port obligatoire du masque dans les transports, et une prolongation de son confinement jusqu'au 31 mai, alors que la Russie, longtemps épargnée, connaît une forte hausse du nombre de cas détectés.

Au plan économique, les nouvelles catastrophes continuent: comme beaucoup d'autres puissances, le Royaume-Uni voit son économie se contracter dans des proportions inouïes, avec une récession de 14% prévue cette année par la Banque d'Angleterre.

Aux Etats-Unis plus de 3,1 millions de nouveaux chômeurs ont été dénombrés en une semaine, portant le total à 53,5 millions depuis le début de cette pandémie.

Uber a lui-même annoncé une perte de 2,9 milliards de dollars au premier trimestre, soit quasiment le triple d'il y a un an, à cause de la pandémie qui a "durement frappé" la réservation de voitures avec chauffeur. En revanche, son service de livraisons de repas à domicile profite du "Grand confinement", avec un chiffre d'affaires en

hausse de 53%.

"Les effets les plus dévastateurs et déstabilisateurs (du virus) se feront sentir dans les pays les plus pauvres", a rappelé jeudi l'ONU, mettant en garde contre une "augmentation significative des conflits, de la faim et de la pauvreté".

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a pour sa part estimé que "83.000 à 190.000 personnes en Afrique pourraient mourir du Covid-19 en un an, si les mesures de confinement échouent.

L'OMS a aussi appelé à l'ordre les dirigeants africains contre la tentation de promouvoir sans tests scientifiques la tisane présentée par le président malgache Andry Rajoelina comme un remède contre le coronavirus, et livré dans plusieurs pays du continent.

Après les USA, le Japon est devenu le deuxième pays à autoriser le médicament américain remdesivir pour traiter le Covid-19. Ce médicament, qui aide au rétablissement des malades, a défaut de faire baisser la mortalité, avait obtenu la semaine dernière une autorisation en urgence de l'agence américaine du médicament (FDA).

Sur le traçage des patients du Covid, toutes les applications de suivi lancées dans le monde présentent des failles de sécurité "plus ou moins critiques", s'alarme une étude publiée jeudi de l'expert en sécurité mobile Pradeo.

Plus de la moitié de ces trente applications gouvernementales ou soutenues par des organismes publics portent atteinte à la vie privée. Trois en particulier - la turque (koronaonlem.saglik.gov.tr), la britannique (covid.join-zoe.com) et l'américaine (howwefeel.org) - sont "clairement problématiques".



L'OMS a estimé que 83.000 à 190.000 personnes en Afrique pourraient mourir du Covid-19 en un an si les mesures de confinement échouent

# D'autres maladies mortelles prospèrent dans l'ombre du Covid-19



Alors que le monde est hypnotisé par le nouveau coronavirus, d'autres maladies infectieuses continuent de tuer des millions de personnes, dont de nombreux enfants dans les pays en développement.

L'Unicef, le programme des Nations unies pour les enfants, a indiqué en avril qu'avec la suspension des vaccinations, 117 millions d'enfants risquaient désormais d'attraper la rougeole.

"Les systèmes de santé sont tellement sous tension qu'à certains endroits les services de routine ont été suspendus. Tout est consacré à la lutte contre le Covid", a déclaré à l'AFP Robin Nandy, chef du service de vaccination de l'Unicef. "Les Etats veulent limiter les contacts des professionnels de santé avec des malades potentiels".

La rougeole a tué plus de 140.000 personnes en 2018. La plupart des victimes avait moins de cinq ans.

Plus de 2.500 enfants meurent aussi chaque jour de pneumonie, une infection bactérienne qu'on sait soigner avec des médicaments efficaces et peu

chers. Plus de 800.000 morts pourraient être évitées chaque année, selon des études.

Au Nigeria, où la pneumonie est la principale cause de mort infantile, on craint que le Covid-19 n'empêche déjà de nombreux petits d'accéder aux soins.

"Nous voyons de nombreux enfants arriver avec des problèmes respiratoires. Le diagnostic comme le traitement nous posent problème", indique Sanjana Bhardwaj, directrice de la Santé pour l'Unicef au Nigeria.

Avant même l'arrivée du Covid-19, la République démocratique du Congo souffrait déjà de plusieurs épidémies.

La rougeole y a fait 6.000 morts, tuant principalement des enfants, depuis le début de la dernière épidémie en 2019. Le paludisme menace aussi les nourrissons en permanence, et tue environ 13.000 personnes chaque année.

En avril, l'Organisation mondiale de la santé s'appretait à annoncer la fin de l'épidémie d'Ebola dans le pays. Là, elle a dû retarder son annonce avec l'apparition de nouveaux cas.

"Il y avait déjà des morbidités im-

portantes", avec aussi la malnutrition "qui touche durement les enfants", décrit Alex Mutanganyi, responsable de la lutte contre le Covid-19 en RDC pour l'ONG Save The Children. "Le Covid a seulement augmenté le nombre de ces menaces".

Des milliards de dollars sont investis dans la recherche d'un vaccin contre le Covid-19. Plus de 100 vaccins sont en cours de développement, 70 d'entre eux font l'objet de tests cliniques.

Mercredi, le réseau Stop TB a averti que les mesures de confinement imposées à cause du coronavirus pourraient provoquer parallèlement jusqu'à 1,4 million de morts liées à la tuberculose, les campagnes de tests et de traitements étant perturbées.

La tuberculose reste la maladie infectieuse la plus meurtrière de la planète, avec environ 10 millions de nouveaux cas par an, et 1,5 million de morts, même si des traitements existent.

Or, le financement de la recherche sur la tuberculose est écaillé par les sommes consacrées au sida et, désormais, au Covid-19. Le seul vaccin dis-

ponible a cent ans, et fonctionne seulement chez les très jeunes enfants.

Selon Lucica Ditiu, directrice du réseau Stop TB, finaliser le développement d'un vaccin contre la tuberculose, efficace et universel, pourrait coûter 500 millions de dollars.

"On est stupéfaits par cette maladie vieille de 120 jours qui a déjà 100 vaccins en cours de développement", contre trois pour la tuberculose, souligne-t-elle. "C'est n'importe quoi".

"La tuberculose ne touche pas beaucoup de personnes visibles. C'est la maladie de gens avec d'autres fragilités, des personnes pauvres", explique Lucica Ditiu.

Des centaines de millions de personnes ont aussi besoin de médicaments au quotidien pour soigner des maladies chroniques, du diabète à l'hypertension artérielle.

Fin avril, l'Alliance sur les maladies non-transmissibles (Alliance NCD) a appelé les Etats à s'assurer que les personnes vivant avec ces maladies reçoivent bien leurs traitements malgré la pandémie. D'autant plus que ces maladies peuvent souvent engendrer des

complications en cas de contamination par le Covid-19.

Chez les femmes, c'est le diabète qui s'avère le plus meurtrier, selon Vicki Atkinson, responsable de l'Alliance NCD en Afrique du Sud. Alors qu'on peut vivre avec, si l'on a les bons médicaments au quotidien.

Vicki Atkinson, qui souffre elle-même de diabète et de psoriasis, a mis en place un numéro d'information pour aider les patients à se procurer des médicaments pendant le confinement. Il a été submergé d'appels.

"Une femme s'était vue dire de faire deux heures de taxi pour aller chercher des médicaments (...). Enceinte, sous insuline et asthmatique, elle avait refusé", témoigne la militante.

Le Covid-19 a "gravement perturbé" les approvisionnements en médicaments et équipements paramédicaux, a averti l'Alliance NCD.

Selon Vicki Atkinson et d'autres experts, la pandémie de coronavirus a démontré ce qu'ils disaient depuis des années : le monde n'est pas en bonne santé, et "on ne peut plus faire semblant".

## Une visioconférence de députés sud-africains piratée avec des images pornographiques

Une visioconférence à laquelle participaient jeudi des députés sud-africains a été piratée avec des images pornographiques, provoquant l'interruption momentanée de la réunion, a-t-on appris de source parlementaire.

"La réunion a été temporairement perturbée par des (...) pirates mais a continué ensuite sur d'autres plateformes", a déclaré à l'AFP le porte-parole du parlement, Moloto Mthapo, sans donner plus de détails.

Quelques minutes avant le début officiel de la réunion, organisée de façon virtuelle en raison de la pandémie de Covid-19, les parlementaires ont vu des photos pornographiques sur leur écran et entendu des voix non identifiées insulter la présidente de l'Assemblée nationale Thandi Modise, ont rapporté les médias locaux.

Thandi Modise, qui présidait la réunion, l'a aussitôt ajournée.

La réunion était organisée via l'application

Zoom, connue pour ses faiblesses en termes de sécurité, selon les médias locaux.

Le mois dernier, une réunion organisée par la ministre sud-africaine des Femmes et de la Jeunesse, Maithe Nkoana-Mashabane, avait aussi été piratée avec la diffusion d'images pornographiques.

Depuis la mise en place des mesures visant à freiner la pandémie de Covid-19 dans le monde, les applications de visioconférence ont rencontré un engouement fulgurant. Mais le succès de Zoom est terni par une méfiance généralisée en matière de sécurité informatique.

Des soutenances de thèse, des cours ou des cérémonies religieuses dans le monde ont été perturbés par des images pornographiques ou des propos menaçants. Des entreprises et organisations, comme la Croix-Rouge, recommandent désormais à leurs employés de ne pas se servir de Zoom.

## Pas d'efficacité probante de l'hydroxychloroquine sur les malades

L'administration d'hydroxychloroquine, un médicament contre le paludisme, n'a ni amélioré ni détérioré de manière significative l'état de patients gravement malades du coronavirus, selon une étude publiée jeudi et réalisée dans des hôpitaux new-yorkais.

"Le risque d'intubation ou de décès n'était pas significativement plus important ou moindre parmi les patients ayant reçu l'hydroxychloroquine que parmi ceux n'ayant rien reçu", ont précisé les auteurs de l'étude parue dans le *New England Journal of Medicine*.

Financée par les Instituts de santé américains (NIH), l'étude d'observation a été conduite sur des malades du Covid-19 admis dans les services d'urgence des hôpitaux New York-Presbyterian Hospital et Columbia University Irving Medical Center.

811 patients ont reçu deux doses de 600 mg d'hydroxychloroquine le premier jour puis 400 mg quotidiennement pendant quatre jours.

565 malades n'ont pas reçu le médicament.

L'étude "ne devrait pas être utilisée pour écarter" les potentiels bienfaits ou risques que peut apporter un traitement à l'hydroxychloroquine, selon les scientifiques.

"Cependant, nos résultats n'appuient pas l'utilisation de l'hydroxychloroquine pour le moment, en dehors d'essais cliniques randomisés (répartissant les patients par tirage au sort, NDLR) afin de démontrer son efficacité", ont-ils ajouté.

# Président Raoult et docteur Trump

## Horizons



**O**n pense de l'épidémie de coronavirus qu'elle est la cause des problèmes actuels et à venir du monde. En réalité elle les révèle aussi, tels un coup de boutoir ou un tremblement de terre révèlent les fragilités d'un édifice.

Elle révèle l'épuisement et l'absence d'avenir d'un modèle de civilisation et de consommation qui ne respecte pas la nature. Elle révèle les contradictions qui minent l'Union européenne et qui à terme la condamnent. Elle révèle la face cachée des Etats-Unis d'Amérique où l'épidémie décime les pauvres parce qu'ils sont vieux et les vieux parce qu'ils sont pauvres. Elle révèle partout, dans tous les pays, le lien intime entre les discriminations sociales et les problèmes de santé. Elle révèle la nouvelle démographie du monde, avec partout l'allongement de l'espérance de vie, les perspectives qu'elle crée en même temps que les nouveaux problèmes de santé, économiques et sociaux qu'elle pose.

### Des masques et des tests

Sur le plan sanitaire, la lutte contre l'épidémie se résume à deux choses: des masques et des tests. Des masques pour la sortie du confinement. Des tests, car la seule information maîtrisable est celle de la personne infectée, malade, puisqu'elle apparaît visible dans le système de santé au moment où elle

vient s'y faire soigner. Il faut donc connaître et aussi tester ceux qui l'ont infectée en amont, et ceux qu'elle a pu infecter en aval, pour les isoler, pour arrêter la chaîne de contamination, comme cela semble avoir été fait avec succès en Chine et en Corée du Sud. Il faut donc systématiquement des enquêtes, et si possible, utiliser les moyens technologiques à travers les applications numériques de traçage. Les tests peuvent en outre déceler sur des échantillons représentatifs de la population, des porteurs asymptomatiques, sains et donc améliorer ainsi l'évaluation du taux de contamination de la population. La question paraît, ainsi exposée, claire. Pourquoi alors devient-elle aussi compliquée, notamment à travers ces polémiques qui ne cessent de rebondir. C'est qu'elle est passablement obscurcie par de nombreux biais, notamment politiques et idéologiques. Toutes les grandes pandémies humaines ont été révélatrices des contextes, des enjeux, des idéologies, des intérêts et des rapports de force de leur époque.

La polémique, qui se poursuit actuellement, autour du traitement proposé par le professeur Raoult, et ses prises de position, en est une bonne illustration. Elle mérite d'attirer d'autant plus l'attention, qu'elle a pris une dimension internationale avec le président Trump qui a déclaré que "le professeur Raoult était un génie" et la défense de ce traitement par les pays d'Afrique fran-

cophone et du Maghreb.

Le problème paraît au départ simple: un traitement soigne ou ne soigne pas. Les moyens de le vérifier objectivement existent: deux groupes identiques dans leur composition (âge, sexe, paramètres médicaux, etc.), l'un reçoit le traitement et l'autre non, et on compare. Mais les choses vont passablement se compliquer. À ceux qui vont lui reprocher de ne pas avoir respecté cette démarche, le Pr Raoult rétorque que, lui, soigne et qu'il n'y a pas de temps à perdre, vu la gravité de la situation, à faire des essais. Sophisme, fausse alternative, puisque la question est précisément de savoir s'il soigne. Un autre débat non déclaré s'ouvre ainsi, celui de l'approche thérapeutique contre l'approche expérimentale, celui du médecin soignant contre le chercheur, celui philosophique et quasi spirituel d'une approche humaine en face de la froide démarche de l'homme de laboratoire, le mot laboratoire prenant dès lors une connotation extensive, celle de ces laboratoires pharmaceutiques soupçonnés de n'être mus que par des motivations mercantiles. De proche en proche, d'autres débats sont ouverts par le Pr Raoult: en interprétant la faible prévalence jusqu'à présent du corona dans le Sud de la planète comme "une plus grande efficacité des pays pauvres sur les pays riches", il introduit un élément idéologique. Lorsqu'une étude américaine met en cause ses résultats, l'antiaméricanisme

►►nisme et les thèses complottistes viennent passionner le débat sur les réseaux sociaux. Lorsque ce sont les autorités médicales en France qui critiquent sa démarche, le réflexe anti-autorités et anti-establishment se manifeste sous une forme ou une autre. Le professeur apparaît comme un homme antisystème dans son secteur. Il bénéficie donc d'un préjugé favorable sur les réseaux sociaux probablement parce que ceux-ci se sont développés comme une alternative au système médiatico-politique et en confrontation avec les autorités en place.

### "Une grippe saisonnière"

Le Pr Raoult va faire aussi dans la prédiction: il annonce que le Covid-19 est une grippe saisonnière, comme les autres, et qu'elle va donc s'atténuer. L'argument est, en fait, incontrôlable et il n'y a pas grand risque à l'avancer, l'atténuation de l'épidémie étant un concept extensible et les raisons pour lesquelles elle peut s'atténuer étant multiples. C'était d'ailleurs le cas aussi des résultats de son traitement, incontrôlables eux aussi, puisqu'en fait la quasi-totalité des malades (98%) guérissent aussi sans ce traitement. Pour les cas graves ou qui ne guérissent pas, le professeur Raoult aura un bel argument: il faut commencer le traitement au début, avant que la maladie n'évolue. On voit peut-être déjà tout l'intérêt que peuvent trouver les politiques à une telle dé-

marche: avoir un traitement, avoir enfin quelque chose à offrir à la population et en tirer un bénéfice politique certain puisque guérison il y a, et certainement pour presque tout le monde, à part le drame des personnes fragilisées par l'âge ou des comorbidités. On assistera même à un phénomène qui pourrait prêter à sourire: beaucoup de médecins et même des scientifiques vont craindre d'exprimer leurs critiques sur la démarche du Pr Raoult, de peur, "on ne sait jamais, n'est-ce pas?", qu'il obtienne néanmoins des résultats. Fausse alternative encore: comme s'il pouvait y avoir des résultats en dehors d'une démarche scientifique. Et comme si l'obtention éventuelle de résultats pouvait autoriser à faire l'impasse sur la défense de la rationalité et de l'esprit scientifique.

Car tel est en fait l'enjeu: la méthode scientifique. Si la polémique est aussi intense, c'est que l'affaire a quitté le terrain de la science pour entrer dans celui de l'idéologie, des croyances. Le corona réveille les grandes peurs. On se retrouve ramené à l'esprit présocratique, transporté à avant Copernic et Galilée, à avant la méthode expérimentale et la nécessité de confronter les affirmations aux faits.

### Le logiciel caché

Le président Trump dit donc du professeur Raoult qu'"il est un génie". Pourquoi? Pourtant les deux hommes semblent aux antipodes l'un de l'autre.

Pas si sûr. Comme le dit Bachelard: "Il n'y a de vérité que cachée". Quel est ici le logiciel caché? Il semble évident, concernant le président Trump. Il privilégie la solution économique sur les impératifs sanitaires, comme beaucoup d'autres qui ne le font pas savoir aussi clairement que lui. Il est contre le confinement. Tout ce qui diminue le sentiment de gravité de l'épidémie, soit par la perspective qu'elle va s'éteindre, soit par l'affirmation que le traitement médical existe déjà, ne peut alors qu'avoir ses faveurs. On en arrive ainsi à une inversion des rôles. Le président Raoult fait d'évidence de la politique. Il magnifie les pays du Sud de la planète, il dénonce l'establishment, il critique la manière de faire de la médecine. Le docteur Trump fait de la médecine: il prescrit la chloroquine et propose même d'injecter des désinfectants et d'utiliser des ultraviolets pour nettoyer le corps du virus.

Avec le président Trump et d'autres, on peut craindre un glissement vers un raisonnement qui accepterait le "coût humain", celui des populations âgées ou fragiles, pour "éviter la catastrophe économique". On pourrait voir alors, à la faveur de cette pandémie, resurgir, là aussi du passé, un nouveau malthusianisme qui verrait, un avantage économique dans les guerres et les épidémies, et qui les considérerait comme une sorte de régulation naturelle. Ne serait-ce pas le temps,

survenant les nouveaux Malthus, de laisser la nature faire le ménage, d'enlever toutes ces bouches inutiles, devenues de plus en plus nombreuses notamment avec l'allongement de l'espérance de vie? La barbarie n'est jamais bien loin.

En menaçant particulièrement et massivement la vie des gens âgés concentrés, parqués, notamment en Occident, dans les établissements de retraite, l'épidémie vient faire la critique d'une certaine vision égoïste et individualiste des relations humaines qui a tenu lieu, jusqu'à présent, de modernité. Elle redonne du même coup une nouvelle modernité aux valeurs traditionnelles d'entraide et de solidarité, de respect des anciens, qui deviennent en elles-mêmes des armes de lutte contre l'épidémie. Elle révèle alors en même temps les points forts de certaines sociétés qui ont su conserver ces valeurs, les progrès faits par certains pays dans une synthèse entre valeurs de solidarité sociale et modernité, et un nouveau tableau du monde actuel et à venir.

On peut se demander s'il n'y aura pas, de plus en plus, deux orientations qui vont s'affronter, même indirectement, l'une qui subordonne la question économique à la question humaine et l'autre qui accorde la priorité à la question économique. On aurait alors là, au fond, tous les enjeux futurs de l'après corona.

Par le Pr. Djamel Labidi  
Université d'Alger 2



Le dirham s'apprécie de 0,95% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,95% par rapport à l'euro et de 0,73% vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 23 au 29 avril, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires, ajoutant qu'au 24 avril, les réserves internationales nettes (RIN) se sont établies à 280,1 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 2,2% d'une semaine à l'autre et en hausse de 20,6% en glissement annuel.

Bank Al-Maghrib a injecté, au cours de la même semaine, un montant de 39 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, relève le bulletin, ajoutant que tenant compte des injections de 61,3 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, de 2 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et de 2,8 MMDH au titre des opérations de swap de change, l'encours global des interventions ressort à 105,1 MMDH.

Dans le cadre du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises, la Banque a injecté un montant de 15 millions de dirhams (MDH) au taux de 1,25% pour une durée d'un an, fait savoir la même source.

Et de poursuivre que durant cette période, le taux interbancaire s'est situé à 2,00% en moyenne et le volume quotidien des échanges à 2,5 MMDH, rapporte la MAP.

Lors de l'appel d'offres du 29 avril (date de valeur le 30 avril), Bank Al-Maghrib a injecté un montant de 29,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 3,3%, ramenant ainsi sa contre-performance depuis le début de l'année à 23,6%, souligne le bulletin, ajoutant que cette évolution hebdomadaire reflète la hausse des indices sectoriels des "banques" de 4,9%, des "bâtiments et matériaux de construction" de 4,6% et des "télécommunications" de 4%. En revanche, les indices des secteurs des "mines" et des "assurances" ont affiché des baisses respectives de 1,6% et de 1,4%.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il a atteint 721,5 MDH contre 672,4 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est élevé à 122,1 MDH, après 86,8 MDH.

## Le CMC redoute un impact sectoriel sévère du Covid-19



**L'**obligation de confinement mais aussi la réduction drastique des flux humains et commerciaux auxquelles se sont astreints nombreux pays face à la pandémie du Covid-19 ont eu des répercussions très fortes sur l'activité économique. C'est ce que relève le Centre marocain de conjoncture (CMC) dans sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » (n°324).

« Les retombées au plan économique et social ont été, en l'espace de quelques semaines, foudroyantes », a souligné l'observatoire privé dans un numéro spécial paru récemment et portant sur le Maroc face à la pandémie : Quel impact socio-économique ?

En effet, s'il est trop tôt pour mesurer l'ampleur de l'impact de la crise humanitaire liée au Covid-19 sur l'économie nationale, l'Observatoire privé note toutefois que « certains indices permettent d'affirmer que celle-ci serait importante en comparaison avec les crises mondiales auxquelles le Maroc, comme d'ailleurs plusieurs autres pays de par le monde, ont fait face par le passé ».

A en croire cette institution spécialisée dans l'analyse et le suivi de la conjoncture, la prévision et l'évaluation d'impact, « aucun secteur n'a échappé à cette crise » qui sévit au Maroc et dans d'autres pays du monde.

« L'impact de la crise sanitaire se ressent sur de nombreux secteurs d'activité avec une forte contraction de la production, des revenus et de l'emploi », a fait observer le CMC.

« Dans l'hypothèse d'un redressement graduel de l'activité au second semestre, la perte de valeur ajoutée au plan global durant la période de confinement, extrapolée à l'ensemble de l'année, peut être estimée, au vu des données actuelles, autour de 3,2% », a estimé le Centre précisant que ce résultat s'accompagnerait de fortes tensions sur les équilibres, interne et externe.

Quoi qu'il en soit, le CMC est persuadé que l'épidémie du coronavirus fera date au Maroc et ailleurs dans le monde. Car, explique-t-il, « jamais une crise sanitaire n'aura pris, en si peu de temps et avec une propagation aussi large, une telle ampleur provoquant, par le nombre de conta-

minations et de victimes, un débordement sans précédent des systèmes de santé ».

Considérée comme la plus importante depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la crise économique provoquée par

cette pandémie « va probablement engendrer l'une des pires récessions économiques de l'histoire moderne des pays », a par ailleurs prévenu le Centre soulignant que les estimations des principales institutions internationales sont extrêmement alarmistes. Citant le Fonds mondial international (FMI), le CMC rapporte : « Nous n'avons jamais vu l'économie mondiale s'arrêter net. C'est bien pire que la crise de 2008 ».

Soulignons que dans ce numéro spécial analyse l'ampleur des effets du Covid-19 sur l'économie nationale sous six principaux axes : « Le monde d'après...le Covid-19 : Crépuscule de la mondialisation ? », « Le Maroc face à la pandémie : Quel impact au plan économique ? », « Covid-19 : Un impact sectoriel sévère mais difficile à évaluer », « Mesures de soutien aux entreprises et aux ménages : Quel impact pour quelle efficacité ? », « Gouverner les catastrophes : Quels nouveaux instruments pour faire face à la montée des risques ? » et « 2020 : La récession : Affaissement du PIB -3,2% ».

Alain Bouithy



Les effets se ressentent sur les secteurs avec une forte contraction de la production, des revenus et de l'emploi

## Recul du taux débiteur global au premier trimestre

Les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib (BAM) sur les taux débiteurs relatifs au premier trimestre de 2020 révèlent une baisse du taux moyen pondéré global de 4 pbs à 4,87%.

Par objet économique, les taux ont reculé de 6 pbs à 4,64% pour les facilités de trésorerie, de 9 pbs à 4,52% pour les crédits à l'équipement et de 18 pbs à 5,16% pour les concours immobiliers, précise BAM dans une note sur les résultats de son enquête sur les taux débiteurs du T1-2020, relevant que les taux ont progressé de 9 pbs à 6,75% pour les prêts à la consommation.

Par secteur institutionnel, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont progressé de 9 pbs à 5,64% et ceux assortissant les concours aux entreprises non financières se sont repliés de 7 pbs à 4,70%, selon la même source.

Pour les entreprises non financières privées en particulier, BAM fait savoir que les taux ont baissé de 6 pbs à 4,80% globalement, reflétant principalement un recul de 5 pbs à 4,42% pour les grandes entreprises (GE), ceux appliqués aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ayant augmenté de 15 pbs à 5,83%.

## Bank Of Africa facilite l'activation de la dotation exceptionnelle pour les Marocains bloqués à l'étranger

En appui à la décision de l'Office des changes qui cible les résidents marocains actuellement bloqués à l'étranger après la fermeture des frontières, Bank Of Africa (BOA) met à la disposition de ses clients un canal simple pour activer la dotation touristique exceptionnelle dont la contre-valeur est plafonnée à 20.000 DH par personne physique majeure, annonce un communiqué du Groupe bancaire.

« Cette démarche rapide et facile prévoit que le client envoie sa demande, englobant une déclaration sur l'honneur, une copie du passeport

et de la CIN, par mail à l'adresse : [activation-crc@bankofafrica.ma](mailto:activation-crc@bankofafrica.ma) », précise le communiqué. Une équipe dédiée du Centre de relations clients procède aux modalités de vérification et d'authentification pour activer la dotation touristique exceptionnelle sur la carte du client utilisable pour les retraits au niveau des GAB, le paiement chez les commerces ainsi que sur internet.

Bank Of Africa continue sa mobilisation pour soutenir ses clients quelle que soit leur situation durant cette période difficile.

# Les restaurateurs sollicitent l'accompagnement du gouvernement

La Fédération nationale des restaurateurs (FNR) vient de saisir le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale sollicitant l'adoption de mesures urgentes en soutien aux entreprises du secteur de la restauration dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Contraints à fermer leurs établissements classés à vocation touristique suite au communiqué du ministère de l'Intérieur du 16 mars 2020, les restaurateurs représentés la FNR, appuyée par six associa-

tions régionales et provinciales, mettent en relief les difficultés actuelles et futures, sans précédent, auxquelles se trouve confronté leur métier.

Réitérant leur engagement en faveur des mesures prises par le gouvernement, sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, les restaurateurs affirment que leur activité au timbre convivial reste la plus impactée dans le tissu économique national.

Soucieux d'assurer la survie de leurs entreprises, les restaurateurs s'interrogent sur le sort de centaines de milliers d'emplois assurés par ce secteur en perte d'activité.

A cet effet, la Fédération nationale des restaurateurs, considérant le report des échéances des crédits et des charges sociales et fiscales insuffisant pour préserver les emplois, sollicite la prise de mesures financières, sociales et fiscales en soutien aux centaines de TPME faisant face à une imminente faillite.

Annulation des charges sociales pour l'année 2020, prolongement de l'indemnité de chômage temporaire jusqu'au 31 décembre 2020, en prévoyant la possibilité d'une mise en chômage technique (15% de l'effectif au maximum) à l'issue du confinement, calcul de certaines taxes au prorata de l'activité 2020 et réduction de la TVA à 5 % au lieu de 10% à partir de 2021. Telles sont quelques-unes des mesures proposées par la Fédération nationale des



restaurateurs.

La FNR, qui a saisi en copie le chef du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, propose aussi l'annulation de la taxe d'occupation temporaire de l'espace public afin de permettre une reprise dans le respect des normes de distanciation sociale, de l'IS pour le secteur de la restauration en 2020 et de l'IR pour les restaurateurs forfaitaires en 2020. En plus du report des échéances des crédits pour 12 mois supplémentaires sans frais et de l'exonération de la TVA sur les loyers et les contrats de location gé-

rance en 2020.

Il est à souligner que toutes les doléances de la Fédération sont soutenues par les associations des restaurateurs d'Essaouira, de Marrakech-Safi, de Rabat et régions, de Casablanca, de Fès-Meknès et de Souss-Massa.

« Personne ne peut prétendre disposer actuellement d'une visibilité sur la situation du secteur du tourisme après le confinement. Il est clair que le déconfinement ne signifie pas une reprise d'activité, je dirais même que cela sera beaucoup plus difficile », avait déclaré à « Libé » la présidente de l'Association des restaurateurs à Essaouira, Leila

Boudad, rappelant qu'Essaouira vit principalement de ce secteur et tant que les vols sont bloqués, la situation sera difficile pour l'activité touristique.

Dans sa déclaration, elle avait également confié que « la situation de nos employés après juin 2020 nous préoccupe : y aura-t-il d'autres mesures pour nous aider à garder nos salariés sachant que nous devons faire face à d'autres charges ? Pour être réaliste, je dirais que nous avons un long chemin à parcourir car fin juin ne sera pour nous que le début d'une bataille pour la survie de nos business ».

Abdelali Khallad



**Inquiétude des professionnels sur le sort de centaines de milliers d'emplois assurés par le secteur**

# Tanger Med et Baie d'Algésiras poursuivent leurs opérations d'import-export

Dans le contexte actuel marqué par la pandémie du Covid-19, les deux autorités portuaires de Tanger Med et Baie d'Algésiras poursuivent leurs activités portuaires respectives au service des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

Les liaisons maritimes entre les deux ports et les rotations quoti-

diennes de navires sont assurées normalement, et plus particulièrement le trafic international routier TIR, pour les échanges commerciaux, à l'import comme à l'export, entre le Maroc et l'Union européenne.

Ces échanges incluent les flux agro-industriels, agroalimentaires, produits sanitaires et pharmaceutiques, entre autres, et permettent

ainsi le maintien des chaînes d'approvisionnement respectives.

A cet effet, des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques s'effectuent entre les deux autorités portuaires, ainsi que des réunions régulières s'organisent par visioconférence pour garantir la fluidité et la continuité des opérations.

Parallèlement et dans le cadre

de l'accord de collaboration avancé mis en place en février 2019, les deux autorités portuaires poursuivent les échanges et le travail conjoint pour la mise en œuvre du dispositif de facilitation des flux du commerce à travers le Détroit, notamment l'échange de données digitalisées sur la traçabilité des marchandises et des camions tout au long des différents points de

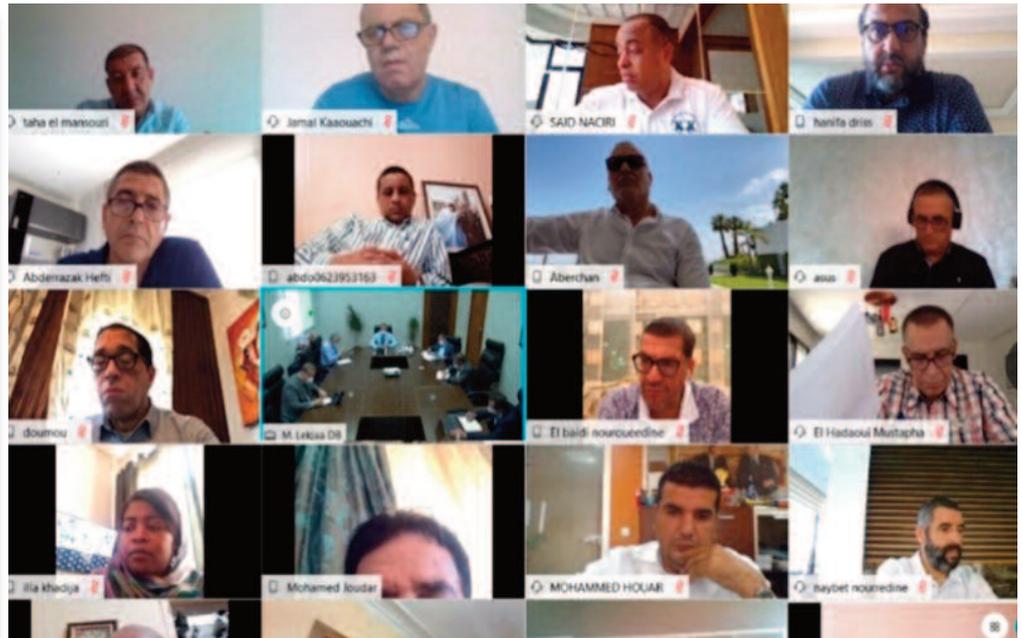
contrôle d'accès dans les deux zones portuaires. Afin d'assurer la gestion de ces flux commerciaux, il faut saluer l'engagement de toute la communauté portuaire ainsi que les autorités de contrôle qui composent la chaîne logistique de ce pont maritime. Cette implication globale permet la consolidation de la plateforme de facilitation du Détroit.



# Réduction des salaires, contrats, périodes des transferts et aide aux arbitres au centre d'une réunion de la FRMF



*Création d'une commission en vue d'étudier les solutions pour une reprise de l'activité footballistique*



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a décidé de former une commission pour étudier les solutions réalistes pour une reprise de l'activité footballistique au Royaume, suspendue en raison du coronavirus, a annoncé jeudi l'instance fédérale.

Créée lors d'une réunion tenue jeudi par vidéoconférence pour examiner la situation actuelle du football national suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, cette commission "entamera ses travaux dans la perspective d'élaborer une vision globale en respect des aspects techniques et sanitaires de la pratique footballistique" dont la reprise dépendra du feu vert des autorités publiques compétentes, a souligné la FRMF dans un communiqué.

Dirigée par le vice-président de la FRMF, Hamza El Hajoui, la commission est composée des présidents de la Ligue nationale de football professionnel et de la Ligue nationale

de football amateur ainsi que des représentants des commissions médicales, a fait savoir le communiqué.

Le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a souligné que la Fédération suit de très près l'évolution de cette pandémie en coordination avec les autorités compétentes et ses répercussions sur la famille du ballon rond national.

Le président de la FRMF a rappelé au cours de cette réunion que l'instance fédérale a mis en place dès le début de la pandémie plusieurs mesures de prévention en coordination avec les autorités compétentes à travers notamment la programmation de matchs à huis clos puis la suspension de tous les matchs toutes catégories confondues.

Par ailleurs, la réduction des salaires des entraîneurs et les contrats et périodes des transferts des joueurs ont été également à l'ordre du jour de cette réunion.

Dans le cadre d'une approche participa-

tive entre la FRMF, la Direction technique nationale et les cadres techniques de la sélection nationale "A", le président de la FRMF a proposé de réduire les salaires de 20 à 50% de tous les entraîneurs qui ont approuvé cette décision, a souligné l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site internet.

Concernant les contrats et périodes des transferts des joueurs, le président de la Commission des statuts et règlements, Hassan Filali, a confirmé qu'une correspondance a été adressée par la FIFA à la FRMF au sujet des contrats liant les clubs aux joueurs et entraîneurs, a indiqué le communiqué, précisant qu'il a ainsi été autorisé aux clubs d'ouvrir les négociations avec les joueurs et entraîneurs en vue de baisser leurs salaires.

Cette correspondance a fait savoir que la FIFA a décidé d'étendre la période du mercato d'été, qui s'étalera sur douze semaines, jusqu'à la fin de la saison sportive et non au

1er juillet comme fixé précédemment, a noté la même source.

Dans ce même contexte, M. Lekjaa a appelé la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) à élaborer une vision collective incluant les clubs professionnels en concertation avec les représentants des joueurs et clubs pour la réduction de la masse salariale.

A cet effet, le président de l'Association des joueurs professionnels, Mustapha El Haddaoui, a indiqué avoir reçu une lettre au sujet des mesures futures à adopter dans les relations joueurs/clubs.

Le Comité directeur de la FRMF a approuvé, lors de cette réunion, le plan d'aide aux arbitres dont 95% d'entre eux n'ont plus de revenus suite à la suspension des activités en raison de la pandémie, a ajouté la même source, notant que les arbitres percevront ainsi une aide de 6.000 dirhams (2.000 DH pour les mois de mars, avril et mai).

## Le Raja reverse 1,141 MDH au profit du Fonds spécial



Le Raja de Casablanca, l'un des plus grands clubs du football national, a annoncé avoir injecté la somme de 1.141.900 dirhams dans le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI.

Cette contribution a été collectée grâce aux dons de l'ensemble des composantes du Raja, dont les membres du bureau dirigeant, d'anciens présidents, des adhérents, les staffs technique et médical,

les joueurs et les supporters, souligne le club sur sa page Facebook, précisant que la totalité du montant a été reversée au compte bancaire dédié.

Cette action s'inscrit dans le sillage de l'élan de solidarité nationale face à la pandémie, relève le Raja, qui exprime sa gratitude à tous ceux qui ont participé à cette mobilisation, particulièrement les nombreux fans qui ont acquis les tickets du match virtuel contre le Covid-19.

Mettant à profit leur grande popularité, les deux mastodontes du football

marocain, le Raja et le Wydad de Casablanca, se sont joints, dès l'éclatement de la crise sanitaire, aux efforts de sensibilisation des citoyens quant au respect des consignes des autorités compétentes et à l'adoption de gestes barrières pour se prémunir contre la maladie.

Les deux éternels rivaux ont également lancé plusieurs initiatives de solidarité, notamment la vente en ligne de dizaines de milliers de tickets dans le cadre de matches virtuels contre le Covid-19.

# Entre entraînements et rumeurs, la vie presque normale d'Ibrahimovic en Suède



**R**ester confiné ? Très peu pour "Ibra". Si la plupart de ses coéquipiers de l'AC Milan ont rattrapé les crampons pour cause de coronavirus, Zlatan Ibrahimovic en a profité pour rentrer en Suède et fouler les pelouses, alimentant les spéculations autour de son avenir.

Dans toute l'Europe, les mesures de confinement ont limité voire empêché les entraînements sportifs. Toute ou presque.

En Suède, où les restrictions pour contenir la progression du Covid-19 sont plus souples qu'ailleurs, le début du championnat prévu le 4 avril a été repoussé mais les entraînements, eux, n'ont jamais cessé à condition d'éviter les contacts étroits pendant les exercices.

En une matinée de printemps, Zlatan Ibrahimovic, jamais averse de mise en scène, a fait son apparition sur la pelouse synthétique de la Tele 2 Arena, dans le sud de Stockholm, avec les joueurs d'Hammarby, club de 1re division dont il est actionnaire.

Depuis son retour d'Italie en mars, l'attaquant vedette de 38 ans a pris l'habitude de re-

joindre les rangs de l'équipe pour s'entraîner.

Une vie presque normale pour l'ancien international suédois, revenu au pays avec sa famille après l'interruption, le 9 mars, du championnat d'Italie, l'un des pays européens les plus touchés par le virus.

"Il est évident qu'il a des possibilités complètement différentes de rester en forme par rapport aux joueurs de Serie A qui sont toujours en Italie", explique à l'AFP Martin Petersson, journaliste foot sur la chaîne privée TV4.

La pandémie précipitera-t-elle le retour de Zlatan Ibrahimovic en championnat de Suède, là où tout a commencé pour lui il y a vingt ans, à Malmö ?

Le contrat de la star, recrutée en décembre par l'équipe italienne après un séjour de deux ans aux États-Unis avec les LA Galaxy, expire en fin de saison et d'aucuns estiment que le joueur n'entend pas le prolonger.

Les initiés suédois croient à un retour au pays du géant au catogan.

"J'ai l'impression qu'Hammarby n'est pas une option complètement exclue pour l'avenir",

estime Martin Petersson.

Mis à part la Ligue des champions, "il lui manque encore un trophée (...) celui remis aux champions de Suède, ça le tente peut-être ?"

Dans une interview à Dplay, un service de vidéo en ligne, l'intéressé disait au printemps avoir "un contrat avec Milan et (attendre de voir) comment ça se termine - si ça se termine".

"J'ai dit que je voulais jouer au football aussi longtemps que possible, on ne sait jamais ce qui peut se passer".

Et pourquoi pas une carrière footballistique hors du terrain ? L'idée lui trotterait dans la tête.

"Je veux apprendre quelque chose de nouveau sur le football, sous un angle différent. Je contribuerai à côté (du terrain), pas sur le terrain", a-t-il confié au quotidien suédois Svenska Dagbladet.

Interrogé par le journal Dagens Nyheter, le président d'Hammarby Richard von Yxkull a dit, lui, ne pas fermer la porte, soulignant que "cette décision ne [leur] appartient pas".

A Milan, seuls l'attaquant suédois et l'Ivoirien Franck Kessié manquaient encore à l'appel au

centre de Milanello, mardi, pour des tests médicaux demandés par le club, selon La Gazzetta dello Sport citée par les médias locaux.

"Si nous commençons le 4 mai, je viendrai le 3 mai. Si nous commençons le 9 mai, je viendrai le 8 mai", aurait déclaré le joueur d'après une source milanaise citée par la télévision publique suédoise en avril.

Zlatan Ibrahimovic attendrait des informations plus claires sur la poursuite de la Serie A et des entraînements.

En Italie, les footballeurs ont été autorisés à reprendre l'entraînement individuel cette semaine, mais doivent attendre le 18 mai au plus tôt pour pouvoir s'entraîner en groupe.

Les médias suédois évoquent toutefois un départ imminent du joueur pour l'Italie qui espère, au mieux, reprendre le championnat en juin.

Mais le ministre italien des Sports a prévenu mercredi qu'il était "impossible de fixer une date certaine" pour la reprise de la Serie A.

L'occasion pour la Suède de profiter quelques jours de plus de son attaquant vedette...

## Le foot allemand va reprendre, conscient de sa responsabilité

**L**e football professionnel allemand se réjouit de pouvoir redémarrer dès le 16 mai à huis clos, mais mesure sa lourde "responsabilité", y compris vis-à-vis du reste du monde qui pourrait s'inspirer de son expérience pour préparer un retour à la normale.

Après neuf semaines de pause, la 26e journée de Bundesliga se disputera du samedi 16 au lundi 18 mai. L'affiche sera le derby de la Ruhr Dortmund-Schalke (samedi 15h30), qui déchaîne d'ordinaire les passions. Le leader Bayern Munich, qui compte quatre points d'avance sur Dortmund, jouera dimanche 17 à Berlin contre l'Union, le promu (18H00).

Si le Board, garant des lois du jeu, approuve comme attendu la règle des cinq remplacements par match, elle sera mise en vigueur immédiatement en Allemagne, a affirmé jeudi la Ligue allemande de football (DFL), pour permettre de limiter les risques de blessures après deux mois d'arrêt complet de la compétition.

La Bundesliga sera ainsi le premier grand championnat européen à se relancer, avec un protocole sanitaire drastique, fondé sur un dépistage systématique du coronavirus et sur des

mesures de protections très rigoureuses détaillées dans un long document.

"Nous sommes en contact avec l'UEFA et d'autres grandes fédérations. Le protocole a beaucoup d'écho internationalement", s'est félicité Friedrich Curtius, le secrétaire général de la DFB, la Fédération allemande.

Pour le président de la Ligue Christian Seifert, qui a proposé aux pouvoirs publics le protocole sanitaire, la bonne nouvelle de la reprise "va de pair avec une lourde responsabilité (...) La mise en oeuvre rigoureuse et disciplinée du protocole est entre les mains des clubs".

Clairement, une contamination massive des footballeurs, synonyme de mise en quarantaine des équipes et d'arrêt définitif de la saison, serait une catastrophe. Cette reprise doit en effet permettre aux 36 clubs de première et deuxième divisions, qui emploient 56.000 personnes, de récupérer 300 millions d'euros de droits TV et, pour certains, d'éviter la faillite qui se profile.

"Ce qui est proposé est sensé", a estimé le président du Comité olympique allemand (DOSB) Alfons Hörmann. "Mais avec un grand point d'interrogation: est-ce que les responsables

vont réussir à tout mettre en oeuvre de façon absolument rigoureuse et professionnelle ?"

Malgré sa précision, le plan sanitaire de la DFL n'a pas convaincu tout le monde. L'expert santé du parti social-démocrate (SPD) Karl Lauterbach a dénoncé "un signal fatal" envoyé par le gouvernement d'Angela Merkel et par les Länder (États régionaux). "Ce n'est pas une décision sportive, mais uniquement commerciale, pour ne pas perdre des contrats de sponsoring", a-t-il fulminé.

Mercredi, la ville-État de Brême a été la seule à dire publiquement qu'elle avait plaidé contre une reprise en mai, estimant que les conditions n'étaient pas encore réunies. "La décision prise ne change rien à notre position, nous estimons qu'il s'agit d'une décision erronée", a déclaré le ministre régional de l'Intérieur de Brême, Ulrich Mäurer (SPD également), cité jeudi par le quotidien Bild.

M. Mäurer a soulevé les objections qui sont aussi les cauchemars de la DFL: "Et que va-t-il se passer lorsqu'une équipe entière va devoir partir en quarantaine? Et que va-t-il se passer si, pour le match Dortmund-Schalke par exemple (un

derby qui déchaîne d'ordinaire les passions, NDLR), 5.000 supporters se rassemblent devant le stade ?"

Sur ce dernier point, le président de la Ligue a dit faire confiance aux fans: "Je ne crois pas que les supporters et leurs organisations vont faire le plaisir à ceux qui nous critiquent de se comporter ainsi", a-t-il espéré.

Lors de l'unique match à huis clos jamais disputé en Bundesliga, en mars entre Mönchengladbach et Cologne, plusieurs centaines de fans s'étaient rassemblés hors du stade pour encourager à distance leur équipe. Mais les mesures de confinement n'étaient pas encore complètement entrées en vigueur.

D'autres critiques sont venues du monde du sport hors football. "L'Etat brade la santé de la population pour le football, c'est pervers", s'est emporté le champion du monde 2017 du javelot Johannes Vetter. La championne d'Europe de plongeon Tina Punzel lui a fait écho, trouvant "regrettable que des milliers de tests (de coronavirus) soient utilisés" pour le football: un argument maintes fois entendu ces derniers jours en Allemagne.

# Libé Ramadan

## Les savants de l'Islam

### Djalāl ad-Dīn Muhammad Rūmī

*Le poète qui  
a influencé  
le soufisme*



**D**jalāl ad-Dīn Muhammad Rūmī ou Roumi (Balkh, 30 septembre 1207 - Konya, 17 décembre 1273) est un poète mystique persan qui a profondément influencé le soufisme. Il existe une demi-douzaine de transcriptions du prénom Djalāl-el-dīne, «majesté de la religion» (de djalāl, majesté, et dīne, religion, mémoire, culte). Il reçut très tôt le surnom de Mawlānā, qui signifie «notre maître». Son nom est intimement lié à l'ordre des «derviches tourneurs» ou mevlevīs, une des principales confréries soufies, qu'il fonda dans la ville de Konya en Turquie. Il écrivait tous ses poèmes en persan (farsi).

Son œuvre sera fortement inspirée de sa rencontre avec Shams ed Dīn Tabrīzī, son maître spirituel dont le prénom peut être traduit par «soleil de la religion». Il en fera même l'auteur de l'un de ses ouvrages, le «Divān de Shams de Tabrīz».

Il était originaire de la cité de Balkh dans le Khorasan (région de culture perse), dans le nord de l'actuel Afghanistan.

Rūmī a également repris à son compte les fables d'Esopé dans son principal ouvrage le «Masnavī» («Mathnavī», «Mesnevi»). Les Turcs, Iraniens, Afghans et autres populations environnantes continuent aujourd'hui à avoir un profond respect pour ses poèmes. Reconnu de son vivant comme un saint et comme un grand spirituel, il aimait à fréquenter les chrétiens et les juifs tout autant que les musulmans.

L'Unesco a proclamé l'année 2007 année en son honneur pour célébrer le huitième centenaire de sa naissance. Ainsi, le 30 septembre furent organisées à Konya des festivités avec la participation des derviches tourneurs et d'ensembles de musique traditionnelle d'Iran.

Originaire de la ville de Balkh, dans l'actuel Afghanistan, Rūmī est le fils d'un théologien et maître soufi réputé : Bahā od Dīn Walad (1148-1231), surnommé «sultan des savants» (Sultān al-Ulama),

dont le livre Ma'arīf fut longtemps le préféré de Rūmī. Par sa mère Mu'mīne Khātūn, fille de Rukn al-Dīn, émir de Balkh, il appartient à la lignée d'Alī, le quatrième calife de l'Islam.

En 1219, Rūmī fuit avec sa famille devant l'arrivée des Mongols de 1220-1222 en Asie centrale. Il accomplit le pèlerinage musulman à La Mecque, puis se rend à Nishāpūr où il rencontre Farīd od Dīn 'Attār qui lui offre son Livre des Secrets. La famille se fixe en Arzanjān, en Arménie (Erzincan dans l'actuelle Turquie), puis à Lāranda (actuelle Karaman) non loin de Konya, capitale des Seldjoukides du Sultanat de Roum (anciens territoires romains, c'est-à-dire byzantins, en Anatolie), d'où son surnom de Roumi (Romain, Byzantin, Anatolien). Refusant l'invitation à séjourner au palais du sultan, le père de Rūmī demande à s'installer dans un collège, et on lui en construit un tout exprès.

En 1226, à l'âge de 19 ans, Rūmī épouse Gauher Khātūn, la fille du hodja de Samarkand qui lui donne deux fils (Sultān Walad et 'Alā od Dīn Tchelebi). Trois ans après leur mariage, Gauher meurt en 1229. Son père vient alors s'installer à Konya peu avant de mourir en 1231, et Rūmī lui succède à l'âge de 24 ans.

Rūmī épouse en secondes noces une veuve turque, Karra Khatūn (? - 1292), qui avait déjà un fils, Shams al-Dīn Yahya. Rūmī eut un autre fils et une fille avec elle: Amir Muzaffar al-Dīn Muhammad Chelebi et Malika Khatūn.

En 1227, un disciple de son père Burhān od Dīn Muhaqqiq Tirmidhī (? - 1240) le rejoint et devient son maître spirituel pendant neuf ans avant qu'il n'envoie Rūmī étudier à Alep et à Damas où il rencontre Muhyī od Dīn Ibn ul 'Arabī. Tout comme le père de Rūmī, il était membre de l'ordre Kubrawiyyah.

Quand Shams ed Dīn Tabrīzī (? - 1247) arrive à Konya le 29 novembre 1244, il n'est qu'un derviche errant ve-

nant d'Iran. Il a composé un livre de maqāmāt. Il existe plusieurs versions hagiographiques de sa rencontre avec Rūmī. Elles se résument en un moment d'exception où Shams apparaît comme le maître spirituel tant attendu de Rūmī. Ce dernier se voue immédiatement à l'enseignement de son maître et sa vie prend un tournant essentiel. Il consacra plus tard un ouvrage entier de ghazal à Shams : les Odes mystiques (Divān-e Shams-e Tabrīzī ou Divān-i Kabīr).

Après seize mois passés ensemble, Shams est contraint d'aller à Damas pour échapper à la jalousie des disciples de Rūmī. Il revient quelque temps plus tard, mais disparaît soudainement le 3 décembre 1247, assassiné. Un des fils de Rūmī est soupçonné. Rūmī lui-même se rend par deux fois à Damas dans l'espoir de retrouver son maître. Inconsolable, Rūmī institue alors le fameux concert spirituel, le sama' comme union liturgique avec le divin menée par l'émotion ou l'ivresse de la musique et de la danse. Il finit aussi par retrouver son maître, non pas dans le monde, mais en lui-même, quand il comprend qu'il n'y a plus de différence entre maître extérieur et intérieur.

Quelque temps plus tard, en 1249, Rūmī rencontre Salāh od Dīn Farīdūn Zarkūb (? - 1259), un artisan disciple de Burhān od Dīn Muhaqqiq Tirmidhī qui tombe à ses pieds lors d'une rencontre à Konya. Il devient le maître des disciples de Rūmī et reste ami avec le maître jusqu'à sa mort en 1259, qui donne lieu à un sama'. Sa fille Fātīma Khātūn fut l'épouse du fils de Rūmī, Sultān Wahad. A nouveau les disciples sont jaloux et des menaces de mort sont prononcées du fait de sa simplicité. Rūmī lui-même doit intervenir, ainsi qu'il le relate dans le Livre du Dedans (Fīhī-mā-fīhī).

C'est Husām od Dīn Chelebi (1225 - ) qui succède au titre de maître des disciples. Il fut l'instigateur de la rédaction du grand traité de Rūmī : le Masnavī. Il rédige et récite les vers que Rūmī lui dicte

de manière inspirée. Le premier volume achevé, la rédaction est interrompue par la mort de la femme d'Husām, qui ne reprend le calame que deux ans plus tard en 1265, jusqu'à la fin de la vie de Rūmī, en 1273.

Il tombe malade et comprend que son heure était venue. Il est heureux de retrouver son Créateur et part serein le soir du dimanche 17 décembre, qui est désormais la date anniversaire de la célébration shab-i arūs, qui est une cérémonie de mariage mystique. Tous les habitants de Konya, toutes confessions confondues, suivent son enterrement.

C'est à l'intérieur de son couvent que Rūmī est enterré, sous un dôme vert appelé Qubba-i Hadra et construit en 1274. Il repose sous un sarcophage en noyer, chef-d'œuvre de l'art seljukide, sculpté par Selimoglu Abdülvahid. Ce lieu est devenu un important centre de pèlerinage.

#### L'ordre des Mevlevīs

L'ordre soufi des Mevlevīs ou molavī est particulièrement connu pour son sama', le concert spirituel où l'on voit les derviches tourneurs exécuter des danses mystiques au son du ney et du tanbur, mais aussi pour ses citations quotidiennes du Masnavī, les Mawlawī Avrād-e Sharīf.

Il a été fondé à la mort de Rūmī par Husām od Dīn Chelebi et Sultān Valad. Il a perduré et acquis un certain respect durant le long règne des Ottomans, mais a été interdit par Atatürk, puis rétabli à titre quasi folklorique.

#### L'œuvre de Rūmī

En plus des 25.618 distiques du Masnavī et des 40.000 vers du Divān, Rūmī a composé environ 3.500 ghazals («odes»), 2.000 ruba'is («quatrain»), 147 lettres Maktūbāt, un traité en prose (Fīhī-mā-fīhī) et des recueils de prédications (Madjālis-e Sab'ah) et d'interprétations des rêves (Khābnāma).

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

## Le livre

Il s'agissait d'une exception. Dans la majorité des cas, la séparation, c'était évident, ne devait cesser qu'avec l'épidémie. Et pour nous tous, le sentiment qui faisait notre vie et que, pourtant, nous croyions bien connaître (les Oranais, on l'a déjà dit, ont des passions simples), prenait un visage nouveau. Des maris et des amants qui avaient la plus grande confiance dans leur compagne se découvraient jaloux. Des hommes qui se croyaient légers en amour retrouvaient une constance. Des fils, qui avaient vécu près de leur mère en la regardant à peine, mettaient toute leur inquiétude et leur regret dans un pli de son visage qui hantait leur souvenir. Cette séparation brutale, sans bavures, sans avenir prévisible, nous laissait décontenancés, incapables de réagir contre le souvenir de cette présence, encore si proche et déjà si lointaine, qui occupait maintenant nos journées. En fait, nous souffrions deux fois – de notre souffrance d'abord et de celle ensuite que nous imaginions aux absents, fils, épouse ou amante.

En d'autres circonstances, d'ailleurs, nos concitoyens auraient trouvé une issue dans une vie plus extérieure et plus active. Mais, en même temps, la peste les laissait oisifs, réduits à tourner en rond dans leur ville morne et livrés, jour après jour, aux jeux décevants du souvenir. Car, dans leurs promenades sans but, ils étaient amenés à passer toujours par les mêmes chemins, et, la plupart du temps, dans une si petite ville, ces chemins étaient précisément ceux qu'à une autre époque ils avaient parcourus avec l'absent.

Ainsi, la première chose que la peste apportait à nos concitoyens fut l'exil. Et le narrateur est persuadé qu'il peut écrire ici, au nom de tous, ce que lui-même a éprouvé alors, puisqu'il l'a éprouvé en même temps que beaucoup de nos concitoyens. Oui, c'était bien le sentiment de l'exil que ce creux que nous portions constamment en nous, cette émotion précise, le désir déraisonnable de revenir en arrière ou au contraire de presser la marche du temps, ces flèches brûlantes de la mémoire. Si, quelquefois, nous nous laissions aller à l'imagination et nous plaisions à attendre le coup de sonnette du retour ou un pas familier dans l'escalier, si, à ces moments-là, nous consentions à oublier que les trains étaient immobilisés, si nous nous arrangeons alors pour rester chez nous à l'heure où, normalement, un voyageur amené par l'express du soir pouvait être rendu dans notre quartier, bien entendu, ces jeux ne pouvaient durer. Il venait toujours un moment où nous nous apercevions clairement que les trains n'arrivaient pas. Nous savions alors que



notre séparation était destinée à durer et que nous devions essayer de nous arranger avec le temps. Dès lors, nous réintégrions en somme notre condition de prisonniers, nous étions réduits à notre passé, et si même quelques-uns d'entre nous avaient la tentation de vivre dans l'avenir, ils y renonçaient rapidement, autant du moins qu'il leur était possible, en éprouvant les blessures que finalement l'imagination inflige à ceux qui lui font confiance.

En particulier, tous nos concitoyens se privèrent très vite, même en public, de l'habitude qu'ils avaient pu prendre de supputer la durée de leur séparation. Pourquoi ? C'est que lorsque les plus pessimistes l'avaient fixée par exemple à six mois, lorsqu'ils avaient épuisé d'avance toute l'amertume de ces mois à venir, hissé à grand-peine leur courage au niveau de cette épreuve, tendu leurs dernières forces pour demeurer sans faiblir à la hauteur de cette souffrance étirée sur une si longue suite de jours, alors, parfois, un ami de rencontre, un avis donné par un journal, un soupçon fugitif ou une brusque clairvoyance, leur donnait l'idée qu'après tout, il n'y avait pas de raison pour que la maladie ne durât pas plus de six mois, et peut-être un an, ou plus encore.

À ce moment, l'effondrement de leur courage, de leur volonté et de leur patience était si brusque qu'il leur semblait qu'ils ne pourraient plus jamais remonter de ce trou. Ils s'astreignaient par conséquent à ne penser jamais au terme de leur délivrance, à ne plus se tourner vers l'ave-

nir et à toujours garder, pour ainsi dire, les yeux baissés. Mais, naturellement, cette prudence, cette façon de ruser avec la douleur, de fermer leur garde pour refuser le combat étaient mal récompensées. En même temps qu'ils évitaient cet effondrement dont ils ne voulaient à aucun prix, ils se privaient en effet de ces moments, en somme assez fréquents, où ils pouvaient oublier la peste dans les images de leur réunion à venir. Et par là, échoués à mi-distance de ces abîmes et de ces sommets, ils flottaient plutôt qu'ils ne vivaient, abandonnés à des jours sans direction et à des souvenirs stériles, ombres errantes qui n'auraient pu prendre force qu'en acceptant de s'enraciner dans la terre de leur douleur.

Ils éprouvaient ainsi la souffrance profonde de tous les prisonniers et de tous les exilés, qui est de vivre avec une mémoire qui ne sert à rien. Ce passé même auquel ils réfléchissaient sans cesse n'avait que le goût du regret. Ils auraient voulu, en effet, pouvoir lui ajouter tout ce qu'ils déploraient de n'avoir pas fait quand ils pouvaient encore le faire avec celui ou celle qu'ils attendaient – de même qu'à toutes les circonstances, même relativement heureuses, de leur vie de prisonniers, ils mêlaient l'absent, et ce qu'ils étaient alors ne pouvait les satisfaire. Impatients de leur présent, ennemis de leur passé et privés d'avenir, nous ressemblions bien ainsi à ceux que la justice ou la haine humaines font vivre derrière des barreaux. Pour finir, le seul moyen d'échapper à ces vacances insupportables était de faire marcher à nouveau les trains

par l'imagination et de remplir les heures avec les carillons répétés d'une sonnette pourtant obstinément silencieuse.

Mais si c'était l'exil, dans la majorité des cas c'était l'exil chez soi. Et quoique le narrateur n'ait connu que l'exil de tout le monde, il ne doit pas oublier ceux, comme le journaliste Rambert ou d'autres, pour qui, au contraire, les peines de la séparation s'amplifièrent du fait que, voyageurs surpris par la peste et retenus dans la ville, ils se trouvaient éloignés à la fois de l'être qu'ils ne pouvaient rejoindre et du pays qui était le leur. Dans l'exil général, ils étaient les plus exilés, car si le temps suscitait chez eux, comme chez tous, l'angoisse qui lui est propre, ils étaient attachés aussi à l'espace et se heurtaient sans cesse aux murs qui séparaient leur refuge empesté de leur patrie perdue. C'étaient eux sans doute qu'on voyait errer à toute heure du jour dans la ville poussiéreuse, appelant en silence des soirs qu'ils étaient seuls à connaître, et les matins de leur pays. Ils nourrissaient alors leur mal de signes impondérables et de messages déconcertants comme un vol d'hirondelles, une rosée de couchant, ou ces rayons bizarres que le soleil abandonne parfois dans les rues désertes. Ce monde extérieur qui peut toujours sauver de tout, ils fermaient les yeux sur lui, entêtés qu'ils étaient à caresser leurs chimères trop réelles et à poursuivre de toutes leurs forces les images d'une terre où une certaine lumière, deux ou trois collines, l'arbre favori et des visages de femmes composaient un climat pour eux irremplaçable.

Pour parler enfin plus expressément des amants, qui sont les plus intéressants et dont le narrateur est peut-être mieux placé pour parler, ils se trouvaient tourmentés encore par d'autres angoisses au nombre desquelles il faut signaler le remords. Cette situation, en effet, leur permettait de considérer leur sentiment avec une sorte de fiévreuse objectivité. Et il était rare que, dans ces occasions, leurs propres défaillances ne leur apparaussent pas clairement. Ils en trouvaient la première occasion dans la difficulté qu'ils avaient à imaginer précisément les faits et gestes de l'absent. Ils déploraient alors l'ignorance où ils étaient de son emploi du temps ; ils s'accusaient de la légèreté avec laquelle ils avaient négligé de s'en informer et feint de croire que, pour un être qui aime, l'emploi du temps de l'aimé n'est pas la source de toutes les joies. Il leur était facile, à partir de ce moment, de remonter dans leur amour et d'en examiner les imperfections. En temps ordinaire, nous savions tous, consciemment ou non, qu'il n'est pas d'amour qui ne puisse se surpasser, et nous acceptions pourtant, avec plus ou moins de tranquillité, que le nôtre demeurerait médiocre. Mais le souvenir est plus exigeant. Et, de façon très conséquente, ce malheur qui nous venait de l'extérieur, et qui frappait toute une ville, ne nous apportait pas seulement une souffrance injuste dont nous aurions pu nous indigner. Il nous provoquait aussi à nous faire souffrir nous-mêmes et nous faisait ainsi consentir à la douleur. C'était là une des façons qu'avait la maladie de détourner l'attention et de brouiller les cartes.

(A suivre)

## Mosquée

# La Grande Mosquée de Samarra en Irak

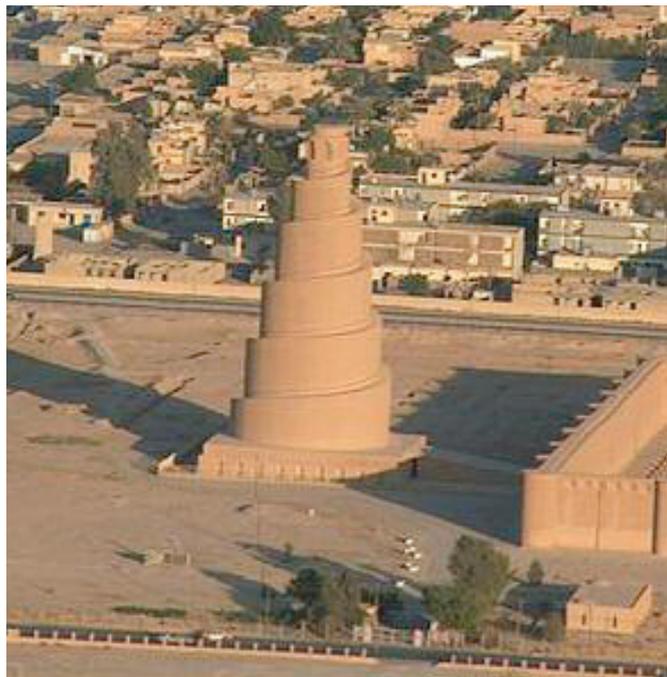
*Une des plus importantes œuvres architecturales de l'Islam*

La Grande Mosquée de Samarra, ou mosquée al-Mutawakkil, est une des plus importantes œuvres architecturales de l'Islam. Elle fut la plus grande mosquée de la civilisation islamique pendant des siècles dans l'éphémère capitale des califes abbassides à Samarra durant le IX<sup>e</sup> siècle et demeure un joyau de l'art abbasside. Son minaret en spirale hélicoïdale (Malwiya) en fait aussi un exemple unique, inscrit ainsi que l'ensemble de la vieille ville arabe au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les califes abbassides créaient fréquemment de nouvelles demeures princières pour se démarquer de leurs prédécesseurs imitant le pouvoir et le cérémonial de cour perse sassanide. Certains califes faisaient construire de nouveaux sites en dehors des villes existantes voire fondaient de nouvelles villes. Au IX<sup>e</sup> siècle, la dynastie des califes Abbassides créa ainsi une nouvelle ville qui devint en 833 la nouvelle capitale du califat en Irak, sur les bords du Tigre à 125 kilomètres au nord de Bagdad : Samarra. Une première mosquée y fut construite en 836 par le calife Al-Mutasim qui devint sous son successeur la plus grande mosquée du monde musulman.

Jafar al-Mutawakkil, calife abbasside de Bagdad de 847 à 861, construisit à Samarra plusieurs palais et deux mosquées : la mosquée Abu Dulaf et la Grande Mosquée de Samarra sur le site de la première mosquée. Elle fut construite entre 849 et 852 et fut utilisée jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle puis abandonnée au fur et à mesure du déclin de la ville quand Bagdad redevint capitale des califes dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Le site archéologique est aujourd'hui inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

De plan rectangulaire, elle mesure envi-



ron 239 mètres sur 156; ces proportions de 3/2 respectant les plans traditionnels de la plupart des mosquées.

Elle a été construite en brique cuite et mortier de gypse, caractéristique de l'architecture abbasside. Elle est entourée d'un mur d'enceinte bastionné de 444 mètres sur 376, d'une hauteur d'environ 10,5 mètres, renforcé de 44 tours semi-circulaires qui la

font ressembler à une forteresse. Le mur est couronné dans sa partie supérieure d'une frise de brique décorée de stuc. Cette enceinte extérieure permettait d'accueillir plus de fidèles pour la grande prière du vendredi. 16 portes ouvraient sur la mosquée composée d'une grande cour intérieure, ouverte et entourée d'arcades couvertes, dont celles du mur de la qibla sont les plus profondes. Ce

plan hypostyle a clairement été inspiré par les premières mosquées du monde islamique, comme celle de Damas. La cour était initialement bordée de galeries à colonnades aujourd'hui disparues.

La salle de prière se compose de 17 nefs. Des centaines de piliers massifs en briques et pierre brute soutenaient le toit plat en bois. Son plan « en T » est original ; on le retrouve à la Grande Mosquée de Kairouan. Elle était décorée de carreaux de céramique bleus et lustrés, de sculptures en stuc et de mosaïques de verre et d'or flanqué de deux paires de colonnes de marbre rose; cette décoration à motifs floraux et géométriques est un des plus beaux exemples d'art décoratif abbasside. Il y avait de chaque côté de la salle de prière une ouverture; l'une par laquelle entrait l'imam, l'autre donnant sur un débarras où était entreposé le minbar transportable. Un autre bâtiment derrière le minbar servait probablement à accueillir le calife.

Il s'agit du plus original minaret du monde musulman, qu'on retrouve deux fois dans l'art islamique, datant également de la période abbasside. Séparé de la mosquée de 27 mètres au nord à laquelle il est relié par un pont, il est formé d'une base carrée de 32 mètres de long et sa structure hélicoïdale composée d'une rampe en spirale à 5 étages le fait culminer à 54 mètres de haut. Pour corriger l'illusion d'optique afin que tous les niveaux présentent visuellement la même hauteur vu du sol, la pente de la rampe augmente au fur et à mesure que le diamètre de la tour se rétrécit. Au sommet, large de 3,5 mètres, des traces de pavillon de bois laissent supposer un abri pour le muezzin. Le calife Al-Mutawakkil y serait monté au sommet à dos d'un âne blanc.

## Santé et bien-être

# Confinement : Comment ne pas grossir chez soi (2)

**C**omment garder la ligne quand on est confiné à la maison ? Charles Brumaud, diététicien-nutritionniste, nous livre ses astuces : jouer sur les quantités, limiter les émotions négatives et se faire plaisir.

### Place au réconfort

Plutôt que de frustrer constamment, Charles Brumaud préconise de s'accorder du plaisir. « L'aliment à privilégier est celui qui nous fait vraiment envie, ici et maintenant. Et si c'est une barre de chocolat au lait aux noisettes caramélisées, ce sera cette barre-là ! Il ne s'agit pas seulement de se faire plaisir pour se remettre dans les règles strictes dans la minute qui suit. Mais plutôt de se poser, tranquillement, d'observer avec nos sens les voluptés olfactives et gustatives de l'aliment, d'en profiter pleinement sur le moment, sans s'en vouloir. L'humeur se stabilise et on arrive plus apaisé au dîner suivant

». On consomme alors une portion plus adaptée au niveau de faim, et on arrête lorsqu'on ne ressent plus de plaisir à manger.

### Ne pas renoncer aux féculents mais jouer sur leur quantité

Aucun aliment ne fait grossir ou maigrir. Quand on demande au nutritionniste s'il faut éviter les féculents pour perdre des kilos, sa réponse est claire : « Il n'y a pas d'aliments qui fassent grossir ou maigrir, que ce soit les graisses ou les sucres. C'est plutôt une question de quantité, sachant que le cerveau a besoin de 120 g de glucose pour accomplir ses fonctions chaque jour (trier les informations, assurer la sécrétion d'hormones, mémoriser, rêver...) ».

### Intégrer les légumes dans son alimentation

Une manière facile de diminuer l'apport calorique total est de consommer plus de lé-

gumes que de féculents. « Si l'on souhaite limiter les variations de glycémie (le taux de sucre dans le sang), on peut se tourner vers des céréales semi-complètes ou complètes (quinoa, riz complet, sarrasin...) et/ou ajouter des légumes et un filet d'huile, dans des portions adaptées au niveau de faim ».

### Le sommeil, allié de la silhouette

Les boissons alcoolisées peuvent aussi perturber le sommeil. Si elles aident à s'endormir plus rapidement, elles nuisent à la qualité du sommeil (apnée du sommeil chez les ronfleurs, réveils nocturnes, diminution du sommeil paradoxal...). Or une nuit perturbée a des conséquences sur la synthèse de certaines hormones qui régulent l'appétit : la leptine, responsable de la satiété, est moins fabriquée, alors que la ghréline qui stimule l'appétit, est produite en excès. Traduction : on a plus souvent envie de manger ! »

Quelques idées de plats équilibrés

Le nutritionniste le martèle : aucun aliment ne fait grossir en soi, la prise de poids est une question de quantité. Voici toutefois quelques idées de plats conviviaux et équilibrés à essayer.

### Un poisson en papillote avec des légumes et des épices

Une omelette familiale garnie aux pousses d'épinards et au chèvre frais

Des toasts d'œufs brouillés accompagnés d'une salade verte aux petits oignons

Des wraps de légumes

Une soupe froide aux courgettes ou poivrons (surgelés, puisque pas de saison)

Une soupe chaude (carottes, patates douces, racines de curcuma...)

Un crumble de poireaux

Des grandes salades créatives aux céréales et/ou aux légumineuses, des légumes de saison, un peu de feta, et des dés de tofu ou de poulet grillé.

## Recettes

## Melon en salade

## Ingrédients

2 melons  
 1 cuillère à soupe de graines de courge  
 200 g de tomates cerises  
 1 cuillère à soupe de jus de citron  
 2 cuillères à soupe d'huile de graines de courge  
 1 cuillère à soupe de basilic  
 Poivre  
 Sel

## Préparation

Couper les melons en deux en les taillant en dentelle, épépiner, faire des boules à la cuillère parisienne, réserver.

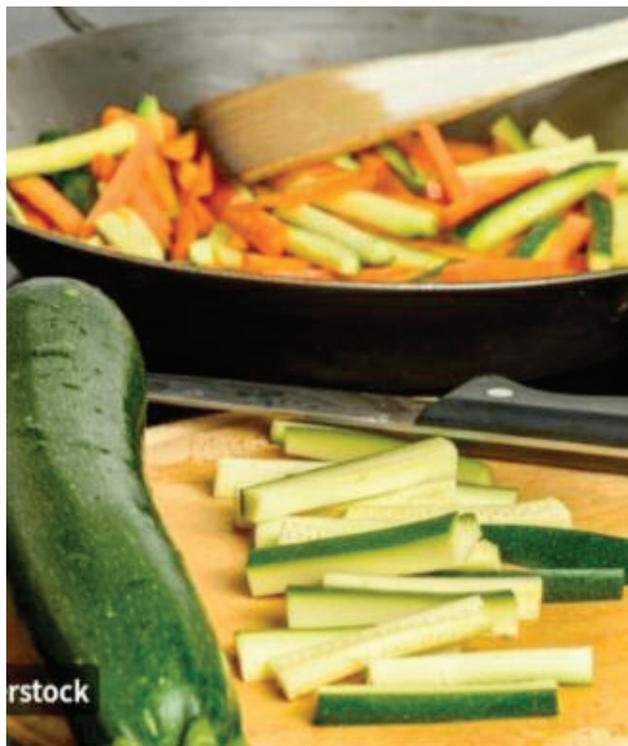
Griller les graines de courge dans une poêle sèche, réserver.

Couper les tomates cerises en quartiers.

Mélanger les trois éléments dans un plat, ensuite remplir les demi-melons.

Dans un plat creux, mélanger le jus de citron, l'huile de graines de courge et les feuilles de basilic ciselées, sel et poivre selon son goût et napper la salade.

Servir frais.



## Poêlée au tofu

## Ingrédients

200 g de tofu nature  
 250 g de julienne de légumes  
 100 g de riz basmati  
 2 échalotes  
 2 cuillères à soupe de sauce soja  
 1 pincée de sel  
 1 pincée de poivre  
 1 cuillère à soupe d'huile d'olive

## Préparation

Faire cuire le riz dans une casserole d'eau bouillante. Pendant ce temps, faire revenir dans une poêle les échalotes avec l'huile d'olive. Couper le tofu en dés assez fins et les ajouter dans la poêle avec les échalotes.

Rajouter ensuite la julienne de légumes.

Bien mélanger.

Laisser mijoter 5 min.

Quand le riz est cuit, l'incorporer dans la poêle et assaisonner de sel et poivre.

Enfin, rajouter la sauce soja. Laisser cuire encore 5 min et voilà, le tour est joué !



# Art & culture

## Majid Bekkas revisite l'Hymne à la joie sur des airs gnaoua



**A** l'occasion de la Journée de l'Europe, célébrée chaque année le 9 mai, Majid Bekkas, le "magicien des rencontres musicales", réinterprétera pour ses fans l'hymne à la joie, l'hymne européen, sur des airs Gnaoua, a indiqué la Délégation de l'Union européenne au Royaume du Maroc. En raison du confinement, la performance sera retransmise lors d'un #StayHome-Concert le samedi 09 mai à 20h30 sur les réseaux sociaux de l'Union européenne au Maroc sur Facebook, Instagram, Twitter et YouTube, a souligné la Délégation sur son site électronique. "Je suis heureux de pouvoir participer à cette célébration (...) et je le fais en revisitant l'hymne à la joie" de Beethoven sur des mélodies du patrimoine musical marocain que j'ai l'honneur de représenter", a indiqué Bekkas, cité par la délégation de l'UE. L'interprétation de l'hymne européen, par la musique

"Gnaoua" rappelle que la musique n'a pas des frontières et qu'elle peut parler un langage universel, précise le portail de la délégation de l'UE.

La mélodie symbolisant l'Union européenne est celle de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, qui a mis en musique "l'Ode à la joie", poème écrit en 1785 par Friedrich Schiller, poursuit la même source, ajoutant que l'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large. Le poème "l'Ode à la joie" exprime l'idéal de fraternité que Schiller avait pour la race humaine, vision partagée par Beethoven.

A l'instar des versions hip hop, techno, jazz band ou trance, la version Gnaoua viendra s'ajouter à toutes les adaptations de cet hymne sans paroles qui évoque, grâce au langage universel de la musique, les valeurs de liberté, de

paix et de solidarité incarnés par l'Europe, selon la Délégation, faisant savoir que le guembri, les qarqabou et les percussions traditionnelles remplaceront les instruments classiques.

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la "Déclaration Schuman". Ce jour-là, en 1950, Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères, propose dans un discours historique prononcé à Paris une nouvelle forme de coopération politique pour l'Europe, qui rendrait impensable toute guerre entre les nations du continent. La proposition de Robert Schuman est considérée comme l'acte de naissance de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne. Musicien multi-instrumentaliste, compositeur, interprète et ancien professeur de conservatoire de Rabat, Abdelmajid Bekkas est né et vit toujours à Salé. Il a

appris la musique gnaoua grâce à maître Ba Houmane, un "Maallem" (maître) gnaoui de Salé dans les années 60 avant de se lancer avec sa propre troupe en revisitant le patrimoine musical marocain et en y intégrant blues et jazz. Il est depuis 1996 le directeur artistique du festival Jazz au Chellah, organisé par l'Union européenne au Maroc en partenariat avec le ministère de la Culture. Son talent et sa capacité à créer des mélanges musicaux inédits lui ont valu le titre de "magicien des rencontres musicales" par la presse. Il a collaboré avec les plus grands noms de jazz au monde tels que Pharoah Sanders, Archie Shepp, Joachim Kühn, Louis Sclavis et bien d'autres. De ses vingtaines d'albums, plusieurs ont été primés dans le monde, "Mogador", "Out of the Desert", "Chalaba", "Kalimba", "Al Qantara". Son dernier album, "Magic Spriti Quartet" est sorti en janvier 2020.

## Faouzi Skalli: Chaque société porte en elle le patrimoine d'une richesse immatérielle, plus au moins vivant, développé et investi

Chaque société porte en elle le patrimoine d'une richesse immatérielle, plus ou moins vivant, développé et investi, estime M. Faouzi Skalli, spécialiste du Soufisme, relevant qu'au Maroc, ce patrimoine s'est traditionnellement nourri de la culture spirituelle du Soufisme. Cette culture spirituelle constitue la matrice de ce patrimoine à partir de laquelle peut se produire la dynamique d'une intelligence collective, que l'on appelle Civilisation, fait observer M. Skalli dans un article publié par le think tank marocain Policy Center for the New

South (PCNS) dans la rubrique "Opinion" sous le titre "Richesses immatérielles et développement".

La présence et l'importance de ces dimensions intangibles et immatérielles sont telles que l'on peut parler, dans ce cas, d'une civilisation intérieure, qui s'exprime aussi en signes tangibles, souligne-t-il, en insistant que la dimension spirituelle, lorsqu'elle existe, n'est, par contre, aucunement contradictoire avec d'autres dimensions de l'art, de la culture, de la pensée ou de la société, qu'elle peut irriguer et nourrir.

A ses yeux, allier quête de sens et actions sociales, c'est le projet même de cette "Chevalerie spirituelle", appelée "Futuwwa", qui signifie, selon lui, que dans le monde de l'entreprise sociale ou économique, comme dans celui de la politique, "on a à la fois besoin de l'action et des valeurs spirituelles qui l'inspirent et la sous-tendent". Et de relever que le développement d'une société a une dimension, certes quantitative, mais aussi qualitative, encore plus essentielle, bien que souvent occultée. Scrutant la notion du travail sous le prisme spirituel, M. Skalli fait remarquer qu'il est certes alimentaire mais il n'est jamais "que cela", expliquant qu'il s'agit aussi de l'un des vecteurs du développement de notre humanité et de son accomplissement. A ce propos, il rappelle que cet esprit de "Chevalerie" a présidé à l'association, chez les artisans et les corps de métiers, entre travail, éthique et valeurs spirituelles. Pour ce spécialiste du Soufisme, la question est de "trouver les outils nécessaires pour que cette philosophie d'action puisse être mise en œuvre au cœur même de nos entreprises contemporaines": "Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons œuvrer d'une façon concrète au

changement de paradigme auquel nous aspirons. Celui d'une orientation politique, économique et sociale qui s'enracine dans un humanisme spirituel", estime M. Skalli.

Braquant les projecteurs sur la mondialisation, l'auteur de l'article relève qu'il fut un temps où l'on pensait que la mondialisation du marché économique suffirait à assurer désormais aux hommes quiétude et prospérité, indiquant toutefois que si la liberté de l'initiative individuelle et collective reste un principe moteur de tout développement, celui-ci ne peut se passer d'une véritable attention à l'autre, le proche ou le lointain, d'un sens vivant et agissant de solidarité et de compassion. humaines et de sagesse - à leurs multiples expressions artistiques, poétiques, intellectuelles - que recèlent ces patrimoines universels que constituent nos cultures et nos civilisations", recommande-t-il, soulignant que l'harmonisation et l'alliance de ces cultures peut nourrir et donner un sens, "une âme", à la mondialisation. "C'est dans une telle démarche que doit, sans doute, s'inscrire l'entreprise d'aujourd'hui. Celle qui allie quête de sens et expertise économique et sociale", conclut M. Skalli.



# Le rappeur britannique Ty meurt à 47 ans du coronavirus



Le rappeur britannique Ty, qui avait été nommé pour le prestigieux Mercury Prize, est mort à 47 ans après avoir été atteint du nouveau coronavirus, a indiqué l'organisatrice d'une levée de fonds lancée pour le soutenir. Le musicien, dont le véritable nom est Ben Chijioke, avait été hospitalisé après avoir été testé positif au Covid-19 et placé sous coma artificiel, est-il expliqué sur la page internet qui lui est dédiée sur le site GoFundme. Son état s'était amélioré et il était conscient mi-avril mais le rappeur est décédé jeudi, a annoncé l'organisatrice de cette

collecte, Diane Laidlaw. "La famille voudrait dire un grand merci à tous ceux qui leur sont venus en aide et ont exprimé leur inquiétude depuis son admission à l'hôpital, mais maintenant ils apprécieraient que leur vie privée soit respectée, afin qu'ils puissent faire leur deuil dans l'intimité", a-t-elle écrit.

Né à Londres d'immigrants nigériens, Ty a sorti son premier album, "Awkward", en 2001. Après avoir sorti son deuxième album, "Upward", l'artiste avait été nommé pour le prestigieux Mercury Prize en 2004 aux côtés d'Amy Winehouse et de The Streets. Il a en-

suite sorti trois autres albums et a collaboré avec des artistes comme De La Soul et Roots Manuva. L'acteur Idris Elba l'a décrit comme un "pionnier du hip hop britannique" dans un message posté sur Instagram. Les rappers Roots Manuva et Ghetts lui ont aussi rendu hommage, Ghetts expliquant qu'il avait "beaucoup de respect pour Ty, un des premiers de la génération plus âgée à m'avoir pris sous son aile". "La génération actuelle de rappers lui doit beaucoup - il a vraiment ouvert des portes", a écrit le DJ Gilles Peterson sur Twitter.

## Bouillon

de culture

### Paul McCartney

"Le bien-être et la sécurité de chacun est la priorité": Paul McCartney a annulé jeudi sa tournée printanière française en raison des contraintes liées au Covid-19. L'ex-figure des Beatles ne jouera donc pas le 23 mai à Lille, le 26 mai à Paris (La Défense Arena), le 31 mai à Bordeaux et le 7 juin 2020 à Lyon. "Le groupe et moi sommes tellement désolés que nous ne puissions pas être avec vous, mais ce sont des moments sans précédent et le bien-être et la sécurité de chacun est la priorité, écrit Sir Paul dans un communiqué. J'espère que vous vous portez tous bien alors que nous attendons avec impatience les temps meilleurs à venir". Son entourage dit avoir "examiné les possibilités de trouver des périodes de tournée alternatives dans le calendrier", mais "cela ne sera pas possible en raison des nombreux engagements en cours de Paul".



# "The Eddy", la boîte de jazz qui va faire swinguer Netflix



Avec son casting international, son tableau plus vrai que nature de Paris et son thème, le jazz, "The Eddy", première série de Damien Chazelle ("La La Land") vendredi sur Netflix, s'affranchit des codes pour rendre un vibrant hommage à un style musical. Caméra virevoltante, gros plans sur les visages, "jazz sessions": la série ne ressemble à aucune autre, se rapprochant parfois du cinéma et privilégiant l'énergie de la mise en scène au scénario. La distribution y est pour beaucoup: aux côtés d'André Holland ("Moonlight") ici dans le rôle du patron de jazz, figurent Joanna Kulig, chanteuse et actrice polonaise qui crevait l'écran dans "Cold War", ainsi que les Français Tahar Rahim ("Un prophète") et Leïla Bekhti, couple à la ville comme à l'écran.

L'autre star de la série est Paris, filmée tout sauf comme une carte postale, au terme de vingt semaines de tournage sur place. Exit les plans de la tour Eiffel, les bords de Seine ou les caves de jazz de Saint-Germain des Prés: l'action se déroule autour de Ménilmontant, dans l'est parisien, ainsi qu'en banlieue proche.

L'occasion de montrer une ville vibrante, métissée où les personnages parlent français, anglais, arabe ou polonais, commençant une phrase dans une langue et finissant dans une autre.

Derrière ce projet, un des plus ambitieux de Netflix: le réalisateur franco-américain Damien Chazelle, entré dans l'histoire du 7e art en devenant, à 32 ans, le plus jeune lauréat de l'Oscar du meilleur réalisateur pour "La La Land". Avant le succès de la comédie musicale mettant Los Angeles à l'honneur, il avait déjà témoigné de son goût pour la musique avec le très remarqué "Whiplash", sur la relation toxique d'un batteur de jazz et de son professeur.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PUDEUR EXCESSIVE	FORMULAIRE TRAGÉDIE	GRAND D'ANGLE TERRE	FORME D'AVOIR ANARCHO	LE MÊME VILLE DU NIGERIA	AVIATEUR FRANÇAIS	STÉRILET GARÇON
COUVERT DE DUNES		MIS HORS DE CAUSE	DE BAS EN HAUT: NOUVEAU	SLAVE CADRE		
POSSESSIF		BOXON				DÉMASQUÉ
LETTRES DE TIMOR		ARTICLE		PIGE	MÉLODIE	
		GRAND BOA BÉNIGNE				
FOND DE SOCIÉTÉ	BALAI		LAC DU SOUDAN HERSE		MACHIN À COUDRE	ÂGE
LÉGAT BERGE				COLÈRE PARTIE DU COSMOS		
	UNITÉS DE RÉSTANCE			LEVANT	EN QUATRE SECRET	
MESURE DE L'ACUITÉ AUDITIVE						
FÊTU	EN LISTE FIN DE VERBE			FLIN DIFFICULTÉ		FIN DE VERBE
		DÈS POTRON-MINET			PERSONNE SOTTE	
ÂGE			FORME D'ÊTRE		MANIER	

Solution mots flechés d'hier

FICHL	TABAC ANGLAIS	MAL BLANC	ROMAINS	T	SUPPÔT DE SATAN	N	SODIUM	BARIL	D	CUBE ROMAINS	MIEUX QUE JAMAIS
	CH	A	L	E	ÉMOTION	A	F	F	E	C	T
BALANCE	INDIC				MAUVAISE LANGUE	SIGNE DE NAÏVETÉ		ARTICLE		LA	
	O	T	E	G	H	E	T	O		R	
QUARTIER RÉSERVÉ											
RETIRE PLANÉTAIRE	INTIMER	SODIUM INFÂME	N	A	LETTRES DE SAIPA	R	CATALOGUE	LE MÊME EN ALSACE		I	D
	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E
VOYELLES	O	E	I		CONCÉDÉ	A	D	M	I	S	ALUMINIUM
GRECQUE	À L'ENVERS: CHANCE	L	O	B	CRACK DISPUTE	A	S		GROSSE LÉGUME	S	A
	P	I			EST TRAPUÏT EN ANGLAIS	I	S		LETTRES DE SMITH PRONOM	T	H
MENSONGÈRE	F	A	L	L	A	C	I	E	U	S	E
	M	I	N	I	TRANCHE D'ÂGE	A	R	T	I	C	L
PROCHE DU MICRO	E	P	A	T	O	C	H	E			
DES CLOUS	R	I	E	N	POUSSE DANS LE BAIN	E	U	R	E	K	A

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب ojd MAROC**

**2017 www.ojd.ma**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3			■							
4							■			
5			■						■	
6			■							
7		■					■			
8					■					■
9							■			
10				■						

**HORIZONTALEMENT**

- 1- A l'échelle du globe
- 2- Logent
- 3- Elliptique - Mis en grange
- 4- Proche - Clair
- 5- Eclaté - Pierre tombale
- 6- Personnel - Discourir avec emphase
- 7- Défini - Tond
- 8- Entretiens - Décret
- 9- Il baisse - Roue à gorge
- 10- Base de lancement - Mettra en sol

**VERTICALEMENT**

- 1- De façon nette
- 2- Ferment - Jacasse
- 3- Fils de Jacob - Roche en fusion
- 4- Nickel - Attend
- 5- Lui et les siens - Possessif
- 6- Essayer - gagnée
- 7- Ils font l'âge - Noble anglais
- 8- Il se suit
- 9- Défini - Fils d'acide et d'alcool
- 10- Lancer - Eau de France

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	D	R	O	M	E
2	A	N	O	U	R	E	■	S	U	S
3	B	A	S	■	E	M	I	T	■	T
4	I	N	E	R	M	E	■	O	T	A
5	T	I	R	E	U	R	S	■	O	F
6	A	T	■	I	S	I	A	Q	U	E
7	T	I	E	N	■	T	■	U	S	T
8	I	O	N	■	C	A	D	I	■	T
9	O	N	T	A	R	I	O	■	L	E
10	N	■	E	L	U	S	■	U	N	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

7			5	9		1		
	8		7	1				3
5			4	2				9
3	2		6	7				5
		8				2		
6			9	8		3	1	
8			5	1				7
2			6	3			5	
	3		8	2				4

**Moyen**

6	1			3				2
7	8							3
					8	4	5	
		6	7		9			
	5						4	
			5	6	3			
	6	7	1					
1							7	4
	2			7				6

**Difficile**

3	4		6					
	1		5	9	3			
		8				3		
1	4		3					
	5					1		
			5		6		2	
		1			4			
			4	2	5		9	
				7		5	3	

**Expert**

	3	2	6	8	4			
	9	4	2					
7								
		8					7	4
			1		2			
5	1					9		
								9
				1	5	2		
			4	9	8	3	6	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	8	6	7	4	3	9	2	5
3	5	4	9	8	2	1	7	6
2	7	9	5	1	6	3	4	8
4	1	5	8	2	9	7	6	3
8	9	3	4	6	7	5	1	2
6	2	7	1	3	5	4	8	9
5	4	8	2	9	1	6	3	7
9	3	1	6	7	8	2	5	4
7	6	2	3	5	4	8	9	1

**Moyen**

4	5	8	1	2	7	6	3	9
3	9	7	5	4	6	8	1	2
1	2	6	3	9	8	7	5	4
7	3	4	2	1	5	9	8	6
9	1	5	8	6	4	2	7	3
8	6	2	9	7	3	5	4	1
5	8	9	4	3	2	1	6	7
6	4	1	7	8	9	3	2	5
2	7	3	6	5	1	4	9	8

**Difficile**

5	9	2	1	8	3	7	4	6
6	1	3	7	5	4	2	9	8
4	8	7	9	6	2	3	5	1
2	3	5	8	4	7	6	1	9
8	6	4	3	1	9	5	7	2
9	7	1	6	2	5	4	8	3
1	4	8	5	3	6	9	2	7
3	5	9	2	7	8	1	6	4
7	2	6	4	9	1	8	3	5

**Expert**

1	2	5	4	6	3	7	9	8
7	8	6	1	5	9	2	3	4
3	9	4	7	2	8	5	1	6
8	4	3	2	1	6	9	5	7
9	5	1	8	7	4	6	2	3
6	7	2	9	3	5	8	4	1
4	1	9	6	8	2	3	7	5
5	6	7	3	9	1	4	8	2
2	3	8	5	4	7	1	6	9

CABINET AL ISTICHA-  
RYA CONSULTING -  
SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
02/03/2020, il a été établi  
les Statuts d'une Société,  
dont les caractéristiques  
sont les suivantes :

Dénomination : " PHAR-  
MACIE ALTRUISME " S.A.R.L.AU

Siège Social : MAGASIN  
N 2 LOTISSEMENT LES  
ROSES DE BOUZNKA  
IMM N 127 BOUZNKA.

ASSOCIE :

- Mme. BOULHANE MA-  
LIKA apporteur en numé-  
raire 100 000,00 dhs soit  
1000 parts Sociales.

Objet :

- PHARMACIE  
- PARAPHARMACIE  
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00  
DHS.

Gérance : la société est  
gérée par : Mme. BOUL-  
HANE MALIKA

Dépôt légale : la société a  
été immatriculée au regis-  
tre de commerce au Tribu-  
nal de 1er instance de  
BENSLIMANE sous le  
N°6153

N° 3702/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE LA SANTE  
DIRECTION  
REGIONALE  
REGION DE  
CASABLANCA -  
SETTAT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/2020

Cet appel d'offre est ré-  
servé uniquement aux  
petites et moyennes en-  
treprises

Le 04 juin 2020, à 10h30  
min, il sera procédé dans  
les bureaux de la Direc-  
tion Régionale du Minis-  
tère de la Santé à la  
Région de Casablanca-  
Settat, 112 BD Moulay  
Youssef à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres sur offres des prix  
pour :

Surveillance et Gardien-  
nage des locaux de la Di-  
rection Régionale du  
Ministère de la Santé à la  
Région de Casablanca-  
Settat. Lot unique.

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré du bu-  
reau des Marchés de la  
Direction Régionale du  
Ministère de la Santé à la  
Région de Casablanca-  
Settat, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pub-  
lics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
la somme de : 10 000,00  
Dhs (Dix Mille dirhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de :  
461.144,88 Dhs (quatre  
cent soixante et un mille  
cent quarante quatre di-  
rhams quatre vingt huit  
centimes)

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt

des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
du 8 jourmada I 1434 du  
20 mars 2013 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau des marchés de la  
Direction Régionale du  
Ministère de la Santé à la  
Région de Casablanca-  
Settat, 112 BD Moulay  
Youssef;

- Soit, envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception;

- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

- Il est porté à la connais-  
sance des concurrents  
qu'en vertu de l'arrêté du  
ministre des finances  
n°20.14 du 04/09/2014  
relatif à la dématérialisa-  
tion des procédures de  
passation des marchés  
publics. Qu'il est prévu la  
possibilité de la réception  
électronique des offres.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 05 du ré-  
glement de consultation.

N° 3703/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/ BG / 2020

Le 03 / 06 /2020 à 10  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux du secré-  
tariat général de la Pro-  
vince de Khouribga à l'ou-  
verture des plis relative  
à l'appel D'offres Ouvert  
sur offre de prix pour :

TRAVAUX D'ENTRE-  
TIEN ET REPARATION  
DU SIEGE DE LA PRO-  
VINCE DE KHOURIBGA  
/ PROVINCE DE KHOU-  
RIBGA  
Le dossier de d'Appel  
D'offres peut être retiré  
auprès du bureau du ser-  
vice des marchés et de la  
comptabilité relevant de  
la D.B.M du Secrétariat  
Général de la Province de  
Khouribga, il peut être  
également téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à Cinq Mille  
Dirhams (5000,00dh)  
-L'estimation du cout des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à Cent quatre-vingt-huit  
mille sept cent soixante  
Dirhams TTC (188 760,00  
DH TTC).

- Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27,29,31  
et 148 du décret n°  
2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau du service des  
marchés ;

- Soit les déposer, contre  
récépissé, dans le bureau  
précité ;

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des  
plis.

- Soit les transmettre par  
voie de soumission élec-  
tronique via le portail des  
marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 04 du règle-  
ment de consultation

Le présent appel d'offres  
est réservé à la Petite et  
Moyenne Entreprise Natio-  
nale.

N° 3704/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04 / BG / 2020

Le 03/06/2020 à 11  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux du secré-  
tariat général de la Pro-  
vince de Khouribga à l'ou-  
verture des plis relative  
à l'appel D'offres Ouvert  
sur offre de prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DE BATIMENTS ADMINIS-  
TRATIFS : PACHALIK  
DE KHOURIBGA ET PA-  
CHALIK DE BOUJNIBA  
DANS LA PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
Le dossier de d'Appel  
D'offres peut être retiré  
auprès du bureau du ser-  
vice des marchés et de la  
comptabilité relevant de  
la D.B.M du Secrétariat  
Général de la Province de  
Khouribga, il peut être  
également téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à Dix-huit  
Mille Dirhams  
(18000,00dh)

-L'estimation du cout des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à, Six cent quatre-vingt  
mille sept cent dix-huit  
Dirhams TTC (680 718,00  
DH TTC).

- Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27,29,31  
et 148 du décret n°  
2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau du service des  
marchés ;

- Soit les déposer, contre  
récépissé, dans le bureau  
précité ;

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des  
plis.

- Soit les transmettre par  
voie de soumission élec-  
tronique via le portail des  
marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 04 du règle-  
ment de consultation

N° 3705/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D  
E KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 05 /FDR /2020

Le 04 / 06 / 2020 à 10  
Heures, Il sera procédé,  
dans les bureaux du Se-  
crétariat Général de la  
Province de Khouribga à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'Appel d'Offres Ou-  
vert sur offres de prix,  
pour : ASSISTANCE  
TECHNIQUE AU MAI-  
TRE D'OUVRAGE POUR  
LE CONTROLE ET LE  
SUIVI DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE  
PISTES AU DOUAR  
OULED YAALA :

I-LA PISTE RELIANT  
ROUTE OCP A LA LO-  
CALITE BOUMADYANI  
II- LA PISTE RELIANT  
SITE GROUNI A LA LO-  
CALITE NAJILLIATE ET  
BRETTEL FARHITI A LA  
COMMUNE BIR ME-  
ZOUI / PROVINCE DE  
KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Of-  
fres peut être retiré auprès  
du bureau du Service des  
Marchés et de la Compta-  
bilité relevant de la divi-  
sion du Budget et des  
Marchés du Secrétariat  
Général de la Province de  
Khouribga, il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à Deux mille  
cinq cent dirhams  
(2500,00 dhs).

-L'estimation des couts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à Quatre-vingt-trois  
mille cinq cent vingt Di-  
rhams TTC (83 520,00 DH  
TTC).

- Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27,29,  
31et 148 du décret n°  
2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau du service des  
marchés ;

- Soit les déposer, contre  
récépissé, dans le bureau  
précité ;

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des  
plis.

- Soit par voie de soumis-  
sion électronique via le  
portail des marchés pub-  
lics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 04 du ré-  
glement de consultation

- Dossier technique com-  
prenant:

-- Pour les concurrents  
installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
niques du concurrent, le  
lieu, la date, la nature et  
l'importance des travaux  
qu'il a exécutés ou à l'exé-  
cution desquelles il a par-  
ticipé

b-- Les attestations déli-  
vrées par les hommes de  
l'art sous la direction  
desquels lesdites presta-  
tions ont été exécutées ou  
par les bénéficiaires pub-  
lics ou privés desdites  
prestations. Chaque at-  
testation précise notam-  
ment la nature des  
prestations, le montant,  
les délais et les dates de  
réalisation, l'apprécia-  
tion, le nom et la qualité  
du signataire.

c- Une copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément justi-  
fiant le domaine d'activité  
D4

- Pour les concurrents  
non installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
niques des concurrents, le  
lieu, la date, la nature et  
l'importance des presta-  
tions qu'il a exécutées ou  
à l'exécution desquelles  
il a participé.

b-- Les attestations déli-  
vrées par les hommes de  
l'art sous la direction  
desquels lesdites presta-  
tions ont été exécutées ou  
par les bénéficiaires pub-  
lics ou privés desdites  
prestations avec indica-  
tion de la nature des pres-  
tations, le montant, les  
délais et les dates de ré-  
alisation, l'appréciation,  
le nom et la qualité du si-  
gnataire.

N° 3706/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°06/FDR/2020

Le 04 / 06 / 2020 à  
11 Heures, Il sera procé-  
dé, dans les bureaux du  
Secrétariat Général de la  
Province de Khouribga à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'Appel d'Offres Ou-  
vert sur offres de prix,  
pour : REALISATION  
DES ESSAIS DE  
CONTROLE DE LA  
QUALITE DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE  
PISTES AU DOUAR  
OULED YAALA :

I-LA PISTE RELIANT

ROUTE OCP A LA LO-  
CALITE BOUMADYANI  
II- LA PISTE RELIANT  
SITE GROUNI A LA LO-  
CALITE NAJILLIATE ET  
BRETTEL FARHITI A LA  
COMMUNE BIR ME-  
ZOUI / PROVINCE DE  
KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Of-  
fres peut être retiré auprès  
du bureau du Service des  
Marchés et de la Compta-  
bilité relevant de la divi-  
sion du Budget et des  
Marchés du Secrétariat  
Général de la Province de  
Khouribga, il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à Mille neuf  
cent dirhams (1900,00  
dhs).

-L'estimation des couts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à Soixante-trois  
mille six cent six Dirhams  
TTC (63 606,00 DH TTC).

- Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27,29,  
31et 148 du décret n°  
2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau du service des  
marchés ;

- Soit les déposer, contre  
récépissé, dans le bureau  
précité ;

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des  
plis.

- Soit par voie de soumis-  
sion électronique via le  
portail des marchés pub-  
lics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 04 du ré-  
glement de consultation

- Dossier technique com-  
prenant:

-- Pour les concurrents  
installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
niques des concurrents, le  
lieu, la date, la nature et  
l'importance des presta-  
tions qu'il a exécutées ou  
à l'exécution desquelles  
il a participé.

b-- Les attestations déli-  
vrées par les hommes de  
l'art sous la direction  
desquels lesdites presta-  
tions ont été exécutées ou  
par les bénéficiaires pub-  
lics ou privés desdites  
prestations avec indica-  
tion de la nature des pres-  
tations, le montant, les  
délais et les dates de ré-  
alisation, l'appréciation,  
le nom et la qualité du si-  
gnataire.

N° 3707/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°07/FDR/2020

Le 04 / 06 /2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PISTES AU DOUAR OULED YAALA :  
I-LA PISTE RELIANT ROUTE OCP A LA LOCALITE BOUMADYANI  
II-LA PISTE RELIANT SITE GROUNI A LA LOCALITE NAJILIATE ET BRETEL FARHITI A LA COMMUNE BIR MEZOU / PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS (140 000.00DH)  
-L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Quatre million six cent quatre-vingt-seize mille cinq cent cinquante-sept dirhams soixante centimes toutes taxes comprises (4 696 557,60dhs TTC)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants:

- Secteur : B  
- Classe minimum : 3  
- Qualifications exigées : B1-B3-B5  
-- Pour les concurrents non installés au Maroc : a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 3708/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°01/INDH/CA/2020

Le 09 Juin 2020 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX RELATIFS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION DE TROIS CANTINES A LA COMMUNE D'IMINOULAOUËNE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Quatre Cent Cinquante Mille Dirhams (450.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 29 Mai 2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3709/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°02/INDH/CA/2020

Le 09 Juin 2020 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX RELATIFS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION DE TROIS CANTINES A LA COMMUNE DE KHOUZAMA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Quatre Cent Cinquante Mille Dirhams (450.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 29 Mai 2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3710/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :14/2020/BP/PAZ

Le 04 Juin 2020 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

\*Adduction en eau potable des douars Ait Oumghar et Ait Oumghar Agri à la CT de Tillouguite, Province d'Azilal.

\*Adduction en eau potable des douars Ait Oumghar et Ait Oumghar Agri à la CT de Tillouguite, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Mille dirhams, 00 Cts (50.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Deux Cent Soixante-dix-sept Mille Cent Soixante-Huit dirhams 00 centimes (2 277 168,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3711/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°18/2020/BP/PAZ

Le 02 Juin 2020 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal

à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

-Mise à niveau du centre de Tagleft : Travaux de construction des boutiques à la commune territoriale de Tagleft, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille dirhams (50.000.00dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions dix-huit mille cinq dirhams ,84cts (2.018.005,84 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3712/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation  
Nationale de la Formation  
Professionnelle  
de l'enseignement  
supérieur et de la  
recherche scientifique  
Académie Régionale de  
l'Éducation  
et de Formation  
Région Drâa-Tafilalet  
Direction Provinciale  
de Midelt

AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
Au rabais ou à majoration  
(Séance publique)

Le 03/06/ 2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sis à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit :

1. Appel d'offres n° 01/MID/EXP/2020  
• Objet : «Achat de fournitures de bureau et infor-

matique destinées aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt, En lot unique.»

• Heure d'ouverture des plis : 10:00

• Cautionnement provisoire : 5 000.00 (cinq mille dirhams)

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 399 444.00 (Trois cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quarante-quatre centimètres)

• Le dépôt des échantillons aura lieu au plus tard le 02/06/2020 à 16h30min (heure limite de dépôt) au bureau des marchés .

2. Appel d'offres n° 02/MID/EXP/2020

• Objet : «Achat de fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt. En lot unique.»

• Heure d'ouverture des plis : 12 :00

• Le Cautionnement provisoire est fixé à : 5 000 .00 (cinq mille dirhams)

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 399 024.00DH (Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-quatre dirhams )

• Le dépôt des échantillons aura lieu au plus tard le 02/06/2020 à 16h30min (heure limite de dépôt) au bureau des marchés

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sis à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

N° 3713/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
DIVISION TECHNIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :10/2020/C\_AZ**

Le 03/06/2020 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**-OBJET : AMENAGEMENT DES QUARTIERS SOUS EQUIPES DE LA VILLE D'AZILAL**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quarante cinq mille dirhams (45.000,00dhs).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions sept cent soixante trois mille six cent soixante dhs 00 centimes. (2.763. 660,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
B	4	B1,B3 et B6

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de Consultation.

N° 3714/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 08/2020/INDH/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°08/2020/INDH/PAZ, relatif à : **Création de 94 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal :**

- ✓ Lot 1 : Création de 11 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Majden, Aït Oumdisse, Aït Tamllil ,Ouaoula.
- ✓ Lot 2 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Mazigh, Anregui, Isseksi, Tilouguit, Timoullit
- ✓ Lot 3 : Création de 11 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou, Ouaoula, Sidi Yaakoub, Tidili Fetouaka.
- ✓ Lot 4 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Blal, Sidi Boulkheff.
- ✓ Lot 5 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Ouarda, Beni Hassan, Moulay Aïssa Ben Driss, Taounza, Tisqui.
- ✓ Lot 6 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Taguella, Bzou, R'fala, Tabia.
- ✓ Lot 7 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Anergui, Bine El Ouidane, Fom jema, Imllil, Tanant, Tifni.
- ✓ Lot 8 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Aït Abass, Aït bouaoulli, Aït Taguella, Tabant.
- ✓ Lot 9 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Aït M'hamed, Tamda Noumarcid, Zaouit Ahansal.
- ✓ Lot 10 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Afouer, Bin El Ouidane, Tabaroucht, Taguellet, Tifert N'Aït Hamza.
- ✓ Lot 11 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Agoudi N'lkher, Aït Oukabli, Beni Ayat, Moulay Aïssa Ben Driss, Sidi Yaakoub

est reporté à la date du 21 Mai 2020 à 11h au lieu du 12 Mai 2020 à 10h.

N° 3715/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 22/2020**

Le 02/06/2020 à 10 :00 min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :« **Travaux d'entretien d'un ouvrage au PK 10+00 de la RP 7316 dans la province de Midelt.( PC 2020)**».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(3 800,00 DH) Trois mille huit cent dirhams.**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **761 424,00 dhs ( Sept cent soixante et un mille quatre cent vingt quatre dirhams, 00 Cts).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joumada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	5	B 1
	5	B 3

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 3716/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 23/2020**

Le 02/06/2020 à 11 :00 min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 429+421 au PK 435+731 (Tizi N' Talghomt) - Province de Midelt-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille Dirhams (20.000,00 DH).**
- L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **1 264 572, 00 dhs (Un million -deux cent soixante quatre mille cinq cent soixante douze dirhams.)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joumada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
  - soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
  - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.
- **Pour les concurrents installés au Maroc**

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ.3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL	1
	CQ.4 : CONTROLE DES TRAVAUX DE CHAUSSEES BITUMINEUSES TYPE 1 A BASE DE MELANGE HYDROCARBONE COURANT (GE,EB,GBB..)	
	CQ16 : CONTROLE DE QUALITE DE SIGNALISATION HORIZONTALE ROUTIERE	
EL : EXPERTISE DE LABORATOIRE	EL.4 : EXPERTISE DES ROUTES ET CHAUSSEES NON COURANTES	1

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.  
MIDELT

N° 3717/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION DES  
ROUTES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU  
TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU DE MIDELT  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N° 24/2020  
Le 02/06/2020 à 11 :30min  
du matin , il sera procédé,  
dans le bureau de Mon-  
sieur le Directeur Provin-  
cial de l'Equipement, du  
Transport et de la logis-  
tique et de l'eau de Midelt à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres  
des prix pour : Mission  
d'assistance à Maîtrise  
d'ouvrage pour le contrôle  
et suivi des Travaux d'élar-  
gissement et de renfor-  
cement de la RN13 du PK  
435+731au PK 442+456  
(Tizi N' Talghomt)- Pro-  
vince de Midelt-  
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau  
des marchés de la Direction  
Provinciale de l'Equipement,  
du Transport et de la  
Logistique, Rue Agadir Mid-  
delt, il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés de l'état :  
http://www.marchéspu-  
blics.gov.ma.  
- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 10 000,00 DH (Dix mille  
dirhams).  
- L'estimation des couts des  
prestations établies par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de 681 600,00 dhs  
(Six cent quatre vingt et un  
mille six cent dirhams.)  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du  
décret 2.12-349 du 8 jou-  
mada al oula 1434 (20 Mars  
2013) concernant les  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• soit envoyer leurs plis  
par courrier avec accusé de  
réception au bureau du Se-  
crétariat du Directeur provin-  
cial de l'Equipement,

du Transport et de la logis-  
tique de Midelt ;  
• soit déposer contre récé-  
pissé dans le bureau du Se-  
crétariat du Directeur  
provincial de l'Equipement,  
du Transport et de la  
logistique de Midelt ;  
• soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics ;  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles énumé-  
rées par l'article 4 et 5 du  
règlement de consultation.  
Dossier technique compren-  
ant :  
• Pour les concurrents instal-  
lés au Maroc :  
Le concurrent doit fournir la  
copie certifiée conforme de  
l'attestation d'agrément  
pour les domaines D4.  
• Pour les concurrents non  
installés au Maroc :  
Les concurrents doivent  
produire le dossier techni-  
que prévus par le règle-  
ment de la consultation.  
N° 3718/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION DES  
ROUTES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU DE MIDELT  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N° 25/2020  
Le 02/06/2020 à 12 :30min  
du matin il sera procédé,  
dans le bureau de Mon-  
sieur le Directeur Provin-  
cial de l'Equipement, du  
Transport et de la logis-  
tique de Midelt à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres  
des prix pour : Contrôle ex-  
térieur topographique des  
Travaux d'élargissement et  
de renforcement de la  
RN13 du PK 435+731 au

PK 442+456 (Tizi N' Tal-  
ghomt)- Province de Mid-  
delt-  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des marchés de la Direction  
Provinciale de l'Equipement,  
du Transport et de la logis-  
tique de Midelt ;  
• soit déposer contre récé-  
pissé dans le bureau du Se-  
crétariat du Directeur  
provincial de l'Equipement,  
du Transport et de la logis-  
tique de Midelt ;  
• soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics ;  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles énumé-  
rées par l'article 4 et 5 du  
règlement de consultation.  
N° 3719/PA

mada al oula 1434 (20 Mars  
2013) concernant les  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• soit envoyer leurs plis  
par courrier avec accusé de  
réception au bureau du Se-  
crétariat du Directeur provin-  
cial de l'Equipement,  
du Transport et de la logis-  
tique de Midelt ;  
• soit déposer contre récé-  
pissé dans le bureau du Se-  
crétariat du Directeur  
provincial de l'Equipement,  
du Transport et de la logis-  
tique de Midelt ;  
• soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics ;  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles énumé-  
rées par l'article 4 et 5 du  
règlement de consultation.  
N° 3719/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
COMMUNE DE BENI MELLAL

Avis rectificatif

Le président de la commune de Beni Mellal porte à la  
connaissance du public et des concurrents ayant retiré ou téléchargé le  
dossier d'appel d'offres n° 04/2020/CBM relatif aux études techniques et  
suivi des travaux d'achèvement et équipement de l'abattoir intercommunal de  
Beni Mellal, que :

Les concurrents installés au Maroc sont tenus de produire la copie certifiée  
conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité suivants : **D14**  
**- D15 - D17- D18**

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que  
prévu au règlement de consultation.

Référence :

- o Libération n° 9000 du 28/04/2020
- o Rissalat Al Ouma n° 11512 du 29/04/2020

N° 3721/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres  
n°08/DPETLE/lar 2020 relatif aux :

ACHAT DE MATERIEL  
DE BALISAGE POUR LES PLAGES  
RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE  
( PROVINCE DE LARACHE)

Dont la date d'ouverture des plis, programmée le **13/05/2020 à 12 H** du matin,  
est reportée au **09/06/2020 à 10 H** du matin.

reste demeure sans changement.

N° 3720/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNÈS

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
07/2020/DPA/22

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Meknès apporte à la  
connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres ouvert  
n°07/2020/DPA/22 du 19/05/2020 à 10h relatif aux travaux d'aménagement  
d'une unité de valorisation des olives créée dans le cadre du Plan Maroc Vert  
pilier II par la construction d'un mur de soutènement en gabion commune  
N°Zala Béni Ammar préfecture de Meknès, publié dans les journaux  
LIBERATION N°8991 du 17/04/2020 et ALITTIHAD AL ICHTIRAKI  
N°12517 du 17/04/2020, a connu les modifications suivantes:

- Des modifications ont été apportées au niveau de l'article 35 du CPS.

La nouvelle version de l'avis d'appel d'offres peut être retirée au Service Support  
de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès sise au 9 Rue Othmane  
Ben Affane VN Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N° 3722/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE LAROUANNE  
COMMUNE D'AOULOUZ

Avis d'Appel d'offre ouvert  
sur offre de prix

Le 12/06/2020 A 10 h. Il sera procédé, en séance publique au siège de la commune  
d'Aoulouz à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix  
suivants :

N° du Marché	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (en Dhs)	L'Estimation du cout des prestations (en Dhs)	Date d'ouverture des plis
02/2020	CHEMINS VICINAUX ET PISTES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ACCES AU DOUAR AMGHU DANS LA COMMUNE TERRITORIALE D'AOULOUZ	60 000.00 dhs Soixante mille dhs	1669632.00 DHS	Le 12/06/2020 A 10 h

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune

D'Aoulouz. ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui  
les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 jourmada dans le demandant  
le 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes  
aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2.12-349 précite.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre communal.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précite.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
• Soit soumissionner électroniquement  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de  
consultation.

N° 3723/PA